



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8533<sup>e</sup>** séance

Mercredi 22 mai 2019, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Djani . . . . .	(Indonésie)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Mpanyane
	Allemagne . . . . .	M. Heusgen
	Belgique . . . . .	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine . . . . .	M. Yao Shaojun
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Cohen
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M. Melki
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mangué
	Koweït . . . . .	M. Alahmad
	Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
	Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
	République dominicaine . . . . .	M <sup>me</sup> Morrison González
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Pierce

## Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2019/393)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation en Somalie

#### Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2019/393)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire un exposé, à participer à la présente séance : M. Raisedon Zenenga, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Chef par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie; M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie; et M<sup>me</sup> Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

M. Zenenga et M. Madeira participent à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Mogadiscio.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/393, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Zenenga.

**M. Zenenga** (*parle en anglais*) : Je voudrais adresser aux personnes concernées mes meilleurs vœux pour le mois sacré du ramadan.

Pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), la nouvelle année a commencé par une crise de sécurité due à l'attaque au mortier perpétrée contre le complexe des Nations Unies le 1<sup>er</sup> janvier et par une crise politique due à l'expulsion, le même jour, du Représentant spécial du Secrétaire général, Nicholas Haysom. Les deux événements ont gravement perturbé l'exécution du mandat et la collaboration de la Mission avec le Gouvernement fédéral somalien. Ils ont également élevé le niveau de risque pour la sécurité du

personnel des Nations Unies et ont profondément démoralisé notre personnel.

Nous avons immédiatement donné la priorité à la sûreté et à la sécurité de notre personnel, tout en concentrant nos efforts sur l'amélioration des relations avec le Gouvernement fédéral et en remettant l'exécution du mandat sur les rails. En collaboration avec le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et avec l'équipe de pays des Nations Unies, nous avons pris des mesures pour fournir des logements et des espaces de travail plus sûrs à notre personnel et pour renforcer notre capacité de résistance aux attaques au mortier. Je remercie le BANUS de son appui.

Toutefois, pour contrer durablement la menace persistante qui pèse sur la sécurité, il faudra priver les Chabab des possibilités et de l'espace nécessaire pour préparer et lancer des attaques. Le système des Nations Unies et les partenaires internationaux collaborent pour permettre aux forces de sécurité somaliennes de prendre le contrôle de zones utilisées pour les tirs de mortier et pour appuyer la mise en œuvre d'un Plan de sécurité de Mogadiscio global.

Le rétablissement des relations de la MANUSOM avec le Gouvernement fédéral est en bonne voie. Faisant fond sur la visite de la Secrétaire générale adjointe DiCarlo à Mogadiscio, en février, mes discussions avec le Premier Ministre Hassan Ali Khayre ont été constructives. Nous avons convenu d'accords visant à rétablir et à renforcer la collaboration de la Mission avec le Gouvernement, et le Premier Ministre m'a assuré qu'il était déterminé à renforcer ces relations avant l'arrivée du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général.

Le chemin que nous devons parcourir sera semé d'embûches et il y a encore des questions qui mettront à l'épreuve nos relations avec le Gouvernement fédéral. Mais la situation est certainement meilleure qu'elle ne l'était au début de l'année. La mise en œuvre du mandat est de nouveau sur les rails, en particulier dans les domaines où nous offrons un appui technique. Il s'agit notamment des préparatifs pour les élections de 2020, du processus de révision constitutionnelle, du renforcement des capacités de la police et de la contribution à la planification des opérations de sécurité en cours, notamment les activités de stabilisation. En collaboration avec d'autres partenaires internationaux, nous faisons également usage de nos bons offices pour encourager le dialogue entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés.

En dépit des conditions de sécurité difficiles et des crises politiques récurrentes, ainsi que des limitations mises à ses capacités et des difficultés liées à la gestion des obstacles politiques auxquels se heurte son programme de réforme, la Somalie reste sur une trajectoire positive. Au cours de la période considérée, le pays a accompli des progrès notables dans les domaines de ses réformes économiques et du secteur de la sécurité. Des progrès ont également été accomplis en ce qui concerne le programme politique sans exclusive, notamment le processus de révision constitutionnelle et les préparatifs pour les élections au suffrage universel.

Aux réunions de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, en avril, les participants ont félicité la Somalie pour les résultats obtenus concernant ses réformes économiques. L'achèvement satisfaisant du troisième programme de référence a permis de mettre au point un quatrième programme du même genre qui ouvrira la voie au « point de décision » de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, prévu au début de 2020.

Le Gouvernement fédéral a décidé d'appliquer la même approche rigoureuse pour assurer la responsabilisation et la transparence dans le secteur de la sécurité. Par exemple, le recensement biométrique de tous les soldats de l'Armée nationale somalienne a été achevé le 3 mars. Les 16 000 soldats recensés reçoivent tous désormais leurs salaires directement sur leur compte bancaire. Cela a permis d'éliminer les intermédiaires, de réduire la corruption et d'assurer le versement régulier des salaires du personnel militaire. Cela ouvre également la voie au recalibrage de l'Armée nationale.

Parallèlement à ces réformes du secteur de la sécurité, le Gouvernement fédéral a lancé des opérations militaires dans la région du Bas-Chébéli pour faire progresser le plan de transition, affaiblir les Chabab dans leurs bastions tout proches de Mogadiscio et mettre ainsi un terme à la récente augmentation des attaques des Chabab à Mogadiscio. Fait sans précédent, les opérations militaires en cours, appuyées par la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie, le BANUS et les partenaires internationaux, ont accéléré la planification conjointe et la création systématique d'unités compétentes, responsables et acceptables de l'Armée nationale somalienne. Elles ont également démontré l'intérêt d'une approche globale de la sécurité en intégrant des éléments de stabilisation et de police dans les opérations militaires et ont redynamisé la mise en œuvre du plan de transition.

Les préparatifs techniques des élections au suffrage universel prévues en 2020 progressent. Le processus de recensement des sites où pourrait se dérouler l'inscription des électeurs a commencé ce mois-ci. La Commission électorale nationale indépendante a ouvert des bureaux dans la plupart des États fédérés. Le projet de loi sur les partis politiques et le projet de loi électorale ont été approuvés par le Cabinet fédéral et soumis au Parlement. Cependant, le projet de loi électorale reste une question litigieuse dans les rapports avec les États fédérés. L'adoption de ces projets de loi est absolument essentielle pour que la feuille de route politique reste sur les rails, et nous exhortons toutes les parties prenantes à s'efforcer de parvenir à un accord qui puisse être approuvé par le Parlement dans les prochains mois.

Un examen technique de neuf des 15 chapitres de la Constitution fédérale provisoire a été entrepris. Il s'agit là d'un accomplissement important. Toutefois, les progrès seront au bout du compte mesurés à l'aune des accords politiques conclus entre les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États fédérés sur des domaines clefs de la Constitution, notamment le partage du pouvoir et le partage des ressources.

Des progrès importants ont également été réalisés dans le domaine des droits de l'homme. À la suite des violences qui ont fait des victimes civiles lors des élections dans l'État du Sud-Ouest en décembre dernier, le Gouvernement fédéral et les autorités de l'État du Sud-Ouest ont achevé leurs enquêtes sur le meurtre de civils. L'État du Sud-Ouest a également organisé des réunions de réconciliation avec les communautés concernées et a accepté d'indemniser les familles des victimes.

Le 18 mai, le Parlement fédéral a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées. La ratification va maintenant être transmise au Président pour signature. Je félicite le Gouvernement fédéral pour cette mesure importante visant à promouvoir et à protéger les droits des personnes handicapées.

La Somalie reste aux prises avec de sérieuses difficultés. Les efforts de réforme déployés par le Gouvernement fédéral se heurtent à une résistance inévitable. Les réformes économiques et les réformes du secteur de la sécurité, en particulier, impliquent le démantèlement d'une économie de guerre qui prospérait depuis des décennies. Il existe de nombreux groupes d'intérêt, qui font obstacle à une responsabilisation accrue. Affronter ces groupes d'intérêt exige de la détermination, dont le Gouvernement fédéral a fait montre,

mais aussi une approche sans exclusive dans l'établissement de relations avec toutes les parties prenantes afin de démontrer que les réformes auront des retombées positives pour l'ensemble de la nation.

La mise en œuvre pleine et durable des priorités de la Somalie repose sur le rétablissement de la coopération entre les dirigeants du Gouvernement fédéral et ceux des États fédérés. Bien qu'il s'agisse d'un pas important vers la reprise du dialogue, la réunion consultative qui s'est tenue entre les dirigeants du Gouvernement fédéral et ceux des États fédérés à Garoowe du 5 au 10 mai n'a permis de parvenir à aucun accord sur les questions de fond ni sur la date, le format et le lieu de la prochaine réunion. De concert avec d'autres partenaires internationaux, nous continuons d'encourager le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération à reprendre d'urgence le dialogue et la coopération, qui sont indispensables à une mise en œuvre viable des réformes.

La question des processus électoraux contestés au Galmudug et dans le Djoubaland, prévus respectivement pour juillet et août, a été examinée lors de la réunion de consultation. Ces processus sont devenus une source de préoccupation. Comme ce fut le cas dans l'État du Sud-Ouest l'année dernière, le risque de violence est très élevé. Nous continuons à inviter les autorités fédérales et régionales à tirer les enseignements de ce qui s'est passé dans l'État du Sud-Ouest, ainsi que des bonnes pratiques du Puntland en matière d'élections, et à gérer les différends liés aux processus électoraux à venir de façon à éviter le conflit et à garantir la transparence et l'équité.

Le dialogue entre la Somalie et le Somaliland, qui a aussi des implications pour l'achèvement du processus de révision de la Constitution, est toujours dans l'impasse. Nous sommes toutefois encouragés que le Président du Somaliland, M. Muse Bihi Abdi, ait déclaré le 18 mai qu'il est prêt à promouvoir la paix avec le Puntland, notamment en procédant à l'échange de prisonniers, ainsi qu'à coopérer avec la Somalie pour les questions liées à la sécurité, au commerce et à l'éducation.

La dynamique positive dans la Corne de l'Afrique offre de grandes possibilités à la Somalie de réaliser son potentiel économique et stratégique. Toutefois, la détérioration en cours des relations entre la Somalie et le Kenya, due au différend les opposant au sujet de leur frontière maritime, est préoccupante. Elle a des incidences sur l'édification de l'État somalien et sur la

consolidation de la paix. Le dialogue, non seulement entre le Kenya et la Somalie mais aussi avec d'autres États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, est essentiel pour réduire les tensions et pour régler les questions fondamentales qui ont créé des tensions continues.

La Somalie a des occasions énormes de progresser encore dans les mois à venir. Pour ce faire, ses dirigeants aux niveaux fédéral et sous-fédéral doivent accepter d'œuvrer de concert dans un esprit de consensus. Le Parlement doit se consacrer à l'adoption des lois prioritaires en temps opportun. Toutes les parties prenantes nationales doivent collaborer efficacement pour faire face à la sécheresse imminente et éviter une famine. Et elles doivent prendre soin d'entretenir leurs relations essentielles, notamment avec les parties prenantes nationales, les partenaires internationaux et les puissances régionales, dans la Corne de l'Afrique comme dans le Golfe. La trajectoire est ascendante et positive. Nous pouvons tous œuvrer de concert pour encourager les Somaliens et leurs partenaires internationaux à aller de l'avant dans la voie de la réforme et du progrès.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Zenenga de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

**M. Madeira** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation en Somalie.

Je voudrais tout d'abord exprimer mes condoléances à la famille des Nations Unies et aux familles des 21 collègues de l'ONU qui ont péri dans le crash de l'avion d'Ethiopian Airlines en mars. Nous, à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), leur rendons hommage pour les services qu'ils ont rendus à l'humanité et pour les efforts qu'ils déployaient pour faire de notre monde un monde meilleur.

Au nom de la Commission de l'Union africaine, je voudrais aussi rendre hommage à l'ancienne Cheffe par intérim de la police de l'AMISOM, M<sup>me</sup> Christine Alalo, qui a aussi trouvé la mort dans le crash de l'avion survenu en mars. Ses exceptionnelles qualités de direction, son dévouement et sa passion ont été déterminants dans la performance positive de la composante de police de l'AMISOM, réalisée dans des conditions extrêmement difficiles. Elle restera dans nos mémoires pour sa

précieuse contribution aux efforts en faveur de la paix et de la stabilité sur notre continent.

Au cours des exercices précédents, les divergences entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération ont assombri le paysage politique du pays et suscité notre préoccupation collective et justifiée. Aujourd'hui, en Somalie, nous observons des signes encourageants d'engagement politique. La cérémonie d'investiture, en janvier, de M. Saed Abdullahi Mohamed Deni en tant que Président du Puntland a été un moment important de rassemblement et de réflexion collective à cet égard. Toute la classe politique somalienne s'est retrouvée à Garoowe à cette occasion. Les anciens Présidents somaliens Cheikh Sharif et Hassan Cheikh Mohamad, ainsi que des dirigeants d'États régionaux, des ministres, des députés et des chefs traditionnels de pays de la région, y ont assisté. Tous, sans exception, ont salué les valeurs de réconciliation et de solidarité et appelé à l'unité de la nation somalienne.

Dans l'allocation qu'il a prononcée à cette occasion, le Président Abdullahi Farmajo a appelé au pardon et à la collaboration et s'est engagé à n'épargner aucun effort pour régler l'impasse politique entre son Gouvernement et les États membres de la fédération. L'AMISOM observe, depuis janvier dernier, une évolution progressive des relations entre le centre et la périphérie. Le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération sont en train d'investir dans le dialogue et de s'efforcer de remettre leur relation en route. Il est dans l'intérêt de la communauté internationale de continuer à encourager et à mobiliser la disposition des parties prenantes politiques somaliennes à dialoguer les unes avec les autres.

Ce climat de dialogue positif a été également observé le 11 mars, lorsque le Premier Ministre Hassan Khayre a effectué une visite de travail à Kismayo, où il a passé plusieurs jours comme invité du Président régional du Djoubaland, M. Madobe, avec qui il a examiné les moyens de faire progresser le consensus en Somalie. Malgré les avis divergents concernant les résultats auxquels elle a abouti, cette rencontre d'une semaine à Garoowe représente un pas important fait dans la bonne direction après une longue absence de collaboration et de dialogue entre le Gouvernement fédéral de Somalie et les États membres fédérés. L'Union africaine a encouragé cet effort alors que nous attendons avec intérêt une nouvelle série d'entretiens pour accélérer la mise en œuvre du plan d'action de la Somalie pour une politique inclusive.

En ce qui concerne le processus de révision constitutionnelle, les deux organes constitutionnels en charge – la Commission parlementaire conjointe chargée de contrôler la révision constitutionnelle et la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution – ont réalisé quelques progrès jusqu'à présent. À cet égard, l'AMISOM salue leurs efforts, en particulier la série de sessions de stratégie, la plus récente étant celle de Djibouti, tenue en mars. L'un des principaux résultats de la session de Djibouti a été la décision d'élargir le processus de révision aux régions. Cela entre dans le cadre d'une campagne d'information et de consultation autour de la Constitution provisoire.

S'agissant des élections, l'effort visant à accélérer la révision tant attendue de la loi électorale et de la loi sur les partis politiques était assez clair. Le projet de loi électorale a été présenté à la fin du mois d'avril au Conseil des ministres, qui l'a approuvé le 2 mai, puis transmis au Parlement fédéral pour examen. L'AMISOM a pris acte des premières réactions au projet de loi électorale et il est essentiel que toutes les parties prenantes intensifient leur interaction aux fins de l'adoption définitive de ces importants projets de loi dans les mois à venir.

Il y a lieu de louer le travail fait par la Commission électorale nationale indépendante pour s'assurer que les élections universelles prévues en 2020-2021 se dérouleront de façon libre, régulière et transparente. Au cours du dernier trimestre, la Commission a enregistré des progrès dans les préparatifs de l'inscription sur les listes électorales, notamment le recensement d'éventuels sites à cette fin en Somalie. Une fois cette étape achevée, il appartiendra aux forces de sécurité somaliennes et à l'AMISOM de sécuriser les lieux.

Pour appuyer la Commission électorale nationale indépendante, l'AMISOM travaille en étroite collaboration avec sa présidente et son équipe, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités. Dans ce cadre, et conformément à son nouveau mandat en vertu du communiqué que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a publié le 9 mai dernier à l'issue de sa 848<sup>e</sup> séance, l'AMISOM a récemment convenu avec la Commission d'un dispositif d'appui. Ce dispositif comprendra une formation sur l'élaboration d'une stratégie de sécurité électorale, le règlement des différends électoraux et une session de formation des formateurs sur la sécurité électorale à l'intention des forces de police somaliennes. Nous prenons note avec satisfaction de la nomination par le Premier Ministre Khayre



d'un responsable des questions liées à la création de l'équipe spéciale fédérale chargée d'assurer la sécurité des élections.

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, un bataillon bien formé et bien équipé de l'Armée nationale somalienne, a réussi, aux côtés des forces spéciales de Danab et de l'AMISOM, à déloger les Chabab de Sabid, une ville stratégique située dans les plaines fertiles du fleuve Chébéli. Un mois plus tard, la ville de Bariirre, qui s'étend des deux côtés du fleuve Chébéli, a également été reprise par un autre bataillon de l'Armée nationale somalienne, soutenu par l'AMISOM et ses partenaires.

Pendant sept ans, la ville de Sabid a été un bastion stratégique des Chabab. Elle offrait au groupe extrémiste une plaque tournante pour fabriquer des voitures piégées qui étaient régulièrement utilisées à Mogadiscio pour blesser et tuer aveuglément des hommes, des femmes et des enfants somaliens innocents. Ce bastion n'est maintenant plus aux mains des Chabab. Un mois et trois semaines plus tard, l'Armée nationale somalienne continue de contrôler la ville stratégique de Sabid. La ville est en cours de reconstruction et de stabilisation. Quatre-vingt-dix pour cent de la population qui l'avait fuie au moment de l'occupation est à présent rentrée chez elle.

L'Armée nationale somalienne patrouille dans les rues de Sabid, protège les centres de population et sécurise les infrastructures critiques et les sites sensibles. Le Gouverneur du Bas-Chébéli est constamment en contact avec la population : il se déplace de village en village, est à l'écoute des besoins et des préoccupations des habitants et contribue à y répondre. Il a demandé à la population d'identifier parmi elle une personne qui serait apte à administrer la ville.

Le Gouvernement a mis en place des infrastructures permettant de recevoir et de distribuer l'aide humanitaire et de répondre aux autres besoins urgents de la population. Les organismes humanitaires font preuve de générosité en distribuant des denrées alimentaires d'urgence, des médicaments, des comprimés de purification de l'eau, des moustiquaires, des couvertures, du fer et des bâches en plastique, et d'autres articles d'urgence. Les partenaires réagissent positivement à l'appel lancé par le Gouvernement en faveur de l'exécution de projets à effet rapide visant à ouvrir des routes, à construire des écoles, des commissariats de police et d'autres infrastructures publiques et à mettre à la disposition de la population des sources durables

d'eau, des services de santé, des écoles, des emplois et des services de base.

Ce qui se passe dans la région du Bas-Chébéli change la donne. Au moyen d'une intervention conjointe coordonnée et complémentaire, le Gouvernement – travaillant main dans la main avec l'AMISOM, l'ONU, l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et d'autres partenaires – met actuellement en œuvre une approche globale pour la sécurité à Sabid et à Bariirre, dans le cadre du Plan de transition.

Le relèvement de Sabid représente un succès global pour l'Armée nationale somalienne, l'AMISOM et nos partenaires. La clef de ce succès réside dans une planification et une coordination globales et conjointes, aussi bien en ce qui concerne les tâches militaires que les tâches civiles. Cette approche et l'appui accordé dans ce sens doivent être durables, prévisibles et garantis pour que Sabid, Bariirre et les autres villes qui seront libérées des Chabab grâce à la mise en œuvre du Plan de transition ne retombent pas entre les mains du groupe extrémiste.

S'agissant des activités de stabilisation et de relèvement rapide, il me plaît d'annoncer que l'AMISOM va renforcer son appui aux habitants de Sabid. Cela fait suite à un ensemble de mesures initiales d'appui consistant à distribuer des produits non alimentaires à 600 foyers, à savoir 2 700 couvertures, 2 700 bâches en plastique et 3 050 moustiquaires. À la suite de nos échanges avec les parties prenantes du Bas-Chébéli, nous nous concentrerons à présent sur les besoins immédiats des habitants de Sabid et de Bariirre.

L'AMISOM se félicite de la récente initiative annoncée par le Premier Ministre Khayre, le 18 mai dernier, au nom du Gouvernement fédéral pour harmoniser les activités militaires et de police à Sabid, en vue d'assurer un peu plus la stabilisation. À cet égard, l'AMISOM est prête à collaborer avec ses partenaires internationaux, le Gouvernement fédéral et l'État du Sud-Ouest pour recenser, contrôler et former une force de police locale, tant à Sabid et à Bariirre que dans d'autres zones reconquises.

S'il y a bien un enseignement que nous pouvons tirer de Sabid et de Bariirre, c'est que l'Armée nationale somalienne peut mener avec succès des opérations quand les conditions sont réunies. Les Somaliens sont à même d'assumer la responsabilité de la sécurité de leur propre pays. Ces conditions sont les suivantes : la capacité de l'Armée nationale somalienne de constituer des forces;

une armée bien entraînée; une armée bien équipée; et une garantie de rémunération pour les membres de l'Armée. Fort heureusement, toutes ces conditions étaient réunies avant et pendant le déploiement des opérations de Sabid et de Bariirre. C'est la voie à suivre. Nous devons nous assurer que les forces de sécurité somaliennes sont équipées et dotées du matériel et des moyens indispensables pour contenir les Chabab. Le groupe demeure une menace de taille, notamment en raison de sa capacité de recruter des éléments, de s'autofinancer et de s'en prendre aux responsables gouvernementaux, aux entreprises et aux civils. Bien que nous assistions à un ralentissement épisodique des activités opérationnelles des Chabab, avec notamment des défections dans les rangs intermédiaires, nous devons néanmoins rester vigilants face à la nouvelle menace que représente l'État islamique.

Au cours de la période considérée, nous avons constaté que l'État islamique pourrait tirer parti du récent changement de tactique des Chabab. À cet égard, l'AMISOM examine actuellement les informations selon lesquelles l'État islamique chercherait à s'installer dans les zones précédemment contrôlées par les Chabab. Conscients de cette menace, et à l'approche de la fin du ramadan, l'AMISOM et ses partenaires somaliens sont prêts à faire face à toute contre-attaque contre Sabid et Bariirre et à toute attaque de représailles contre Mogadiscio. De même, nous anticipons et mettons en place des mesures pour faire face aux opérations des Chabab dans leurs nouvelles zones situées dans les régions de Bay, du Bakool et du Hiraan.

Je voudrais à présent aborder l'état d'avancement du Plan de transition. Cela fait maintenant un an que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a approuvé le Plan de transition, dans son 769<sup>e</sup> communiqué du 30 avril 2018. Depuis lors, l'AMISOM a continué d'enregistrer des progrès dans la mise en œuvre du Plan de transition, dans la limite des capacités disponibles. Sur le volet opérationnel, l'AMISOM a mené à bien des tâches essentielles. Nous avons transféré la responsabilité de la sécurité du stade de Mogadiscio aux forces de sécurité somaliennes et, récemment, le 28 février dernier, nous avons cédé le contrôle de l'Académie militaire Jaalle Siyaad Barre. Entre la mi-février et le 5 avril, nous avons procédé au retrait de 1 000 soldats. Entre-temps, dans la perspective des opérations visant à sécuriser la principale voie d'approvisionnement entre Mogadiscio et Baidoa et à reprendre le contrôle de Lego, nous avons mené d'importantes opérations maritimes à Sabid et Bariirre, dont je viens de parler.

Dans le cadre de notre approche globale pour la sécurité, l'AMISOM a également franchi une étape importante en matière de renforcement des capacités institutionnelles. L'évaluation de l'état de préparation opérationnelle des forces régionales a été achevée à la mi-février, et l'AMISOM a une idée claire quant aux étapes de la transition et à notre retrait définitif de la Somalie, selon les orientations fournies par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité de l'ONU. Par conséquent, nous devons nous attaquer collectivement à certains des principaux problèmes qui entravent la mise en œuvre de la transition.

Premièrement, le Gouvernement fédéral aura besoin d'un appui supplémentaire en vue de constituer les forces nécessaires pour mener des opérations conjointes avec l'AMISOM, assumer les responsabilités en matière de sécurité, tenir des territoires et obtenir la sympathie et l'adhésion des populations.

Deuxièmement, la transition devra s'accompagner de la conclusion rapide d'un accord politique inclusif entre le Gouvernement et les États fédérés, ainsi qu'entre les clans, notamment des accords sur le partage des ressources et du pouvoir, la gouvernance, les questions foncières, les structures de contrôle et l'intégration des forces.

Dans sa résolution 2431 (2018), le Conseil a demandé à l'AMISOM de mettre au point un nouveau concept d'opérations de manière à appuyer la mise en œuvre du Plan de transition. Cet exercice a été achevé en novembre dernier. Toutefois, pour rendre pleinement opérationnel le concept d'opérations, les commandants de secteur de l'AMISOM et leurs homologues de l'Armée nationale somalienne se sont réunis du 11 au 14 février à Mogadiscio. Les conclusions de cette réunion des commandants de secteur constituent désormais la base de la reconfiguration par l'AMISOM de ses composantes militaire, civile et policière. Il s'agit notamment de plans de mise en œuvre spécifiques pour tous les secteurs de l'AMISOM, qui prévoient la suppression de certaines bases opérationnelles avancées et le transfert d'autres aux forces de sécurité somaliennes, ainsi que la création de forces d'intervention rapide et de forces mobiles en ce qui concerne la composante militaire.

J'ai le plaisir d'annoncer que conformément au concept des opérations, trois secteurs de l'AMISOM ont été reconfigurés à ce jour, avec la création de forces d'intervention rapide et de forces mobiles. Les opérations se poursuivent dans les secteurs 1 à 6. L'AMISOM a également transféré sa base opérationnelle avancée

d'Afmadow aux forces de sécurité du Djoubaland en avril. Dans les semaines à venir, au fur et à mesure qu'augmentera la capacité des forces de sécurité somaliennes à constituer des forces et à assumer des responsabilités en matière de sécurité, l'AMISOM commencera son exercice de reconfiguration dans les autres secteurs, notamment le secteur 5. Nous discutons actuellement des modalités du transfert de Warshiikh, dans le secteur 5, aux forces de police somaliennes.

J'ai le plaisir d'annoncer qu'en plus de rendre opérationnel le concept d'opérations de l'AMISOM dans tous les secteurs, l'AMISOM a mis en place un mécanisme de suivi et d'évaluation. Tous les hauts responsables de l'AMISOM, à commencer par mon adjoint, sont affectés dans différents secteurs pour suivre de très près l'évolution et la mise en œuvre du concept d'opérations et les problèmes qui se posent à cet égard, ainsi que pour apporter un appui à nos commandants afin de mener à bien l'exécution de notre plan de transition. Notre capacité de suivre l'évolution du concept d'opérations permettra désormais à l'AMISOM de disposer des données nécessaires pour apporter les ajustements nécessaires à la réalisation de l'objectif du Plan de transition.

Le Conseil a récemment reçu pour examen le rapport du Président de l'Union africaine sur le cinquième examen conjoint de l'AMISOM par l'Union africaine et l'ONU au titre du communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 9 mai. Comme le soulignent ces deux documents, l'AMISOM a enregistré des progrès importants dans la mise en œuvre du Plan de transition. Afin de préserver ces progrès et de maintenir une approche globale pour la sécurité sur la base des résultats de l'examen conjoint de 2018, l'AMISOM a déployé des équipes civiles dans les secteurs. Ces équipes consolident la contribution de l'AMISOM au renforcement des capacités institutionnelles dans les États de la région, ainsi qu'à la stabilisation et au relèvement des zones.

Il convient d'appuyer et de consolider ces nouveaux efforts civils en termes de ressources humaines et logistiques afin d'appuyer adéquatement la mise en œuvre de la transition dans les États de la région. À l'instar de la composante civile de l'AMISOM, la composante Police a également renforcé sa présence en fournissant un appui opérationnel, une formation et un encadrement aux forces de police fédérales et régionales. Deux unités de police constituées supplémentaires et 67 policiers, comme l'a recommandé le cinquième examen conjoint

de l'AMISOM par l'Union africaine et l'ONU, continueront de renforcer le rôle de l'AMISOM en matière de formation et d'encadrement et, surtout, d'appuyer les élections en 2020-2021.

Au cours de l'examen conjoint en mars, l'Union africaine et l'ONU ont fait le bilan de la mise en œuvre du Plan de transition et ont conclu que même si l'AMISOM avait fait des progrès, les tâches en suspens relevant de la première phase devaient être achevées avant le début de la deuxième phase en juin. À cet égard, il est essentiel que le Conseil prenne en considération l'option 1 proposée à l'issue de l'examen conjoint lorsqu'il se penchera sur la question des réductions futures des effectifs de l'AMISOM. Si l'AMISOM est autorisée à maintenir le niveau actuel de son effectif militaire, cela permettra de renforcer la sécurité de la Somalie et de consolider les progrès réalisés en matière de sécurité depuis le début de la transition. Si l'option 1 est retenue, cela permettra également de créer un environnement propice au processus politique, notamment en assurant efficacement la sécurité dans la perspective des prochaines élections au suffrage universel en Somalie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Mueller.

**M<sup>me</sup> Mueller** (*parle en anglais*) : Je me félicite de cette occasion de faire un exposé au Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Somalie.

La situation humanitaire en Somalie est toujours l'une des crises qui durent depuis longtemps au monde. Les conflits armés et la violence qui persistent, ainsi que les chocs climatiques récurrents, continuent d'exacerber les besoins humanitaires. Les problèmes de gouvernance et le sous-développement aggravent cette situation précaire et font que les communautés ont des difficultés à mettre en place de mécanismes d'adaptation solides. Selon le plan d'aide humanitaire de 2019, lancé en janvier, 4,2 millions de Somaliens, soit un tiers de la population, ont besoin d'une aide vitale et de protection. Cela reflète une diminution des besoins à partir de 2017, lorsque on a pu éviter la famine, ce qui permet d'espérer que les activités de résilience menées par le Gouvernement et les partenaires de développement pourraient permettre de réaliser des progrès supplémentaires. Toutefois, nous constatons actuellement une détérioration des indicateurs humanitaires dans tout le pays. Je voudrais mettre l'accent sur trois principales sources de préoccupations – premièrement, l'incidence



humanitaire de la sécheresse actuelle; deuxièmement, la situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays; et troisièmement, la protection.

En ce qui concerne mon premier point, la situation humanitaire se détériore rapidement en raison de graves conditions de sécheresse qui, du nord et du centre, se sont répandues dans tout le pays. Deux saisons de pluies consécutives n'ont pas tenu leurs promesses, ce qui a entraîné de graves pénuries d'eau, des mauvaises récoltes généralisées et une détérioration des conditions pour le bétail. À ce moment de la saison, toute chute de pluie sera trop faible et trop tardive pour inverser l'impact de la sécheresse.

Depuis février, l'insécurité alimentaire aiguë a déjà augmenté de 10 %. Il est prévu que la situation s'aggravera. D'ici juillet, 5,4 millions de personnes – dont 1 million d'enfants – ne sauront pas d'où viendra leur prochain repas. Cette projection est basée sur la prévision d'une reprise des pluies de la saison Gu en mai et juin. Mais les pluies n'ont pas repris, et il ne fait aucun doute que le nombre de personnes dans le besoin continuera d'augmenter. Les taux de malnutrition aiguë sévère chez les enfants augmentent rapidement, en particulier parmi les personnes déplacées dans leur propre pays. Du fait de l'accès limité à l'eau potable, le risque d'épidémies augmente.

Nous devons agir maintenant pour éviter une crise humanitaire majeure. Les partenaires humanitaires sont prêts à fournir de l'aide à ceux qui en ont le plus besoin et ils sont capables d'intensifier rapidement les interventions, comme cela a été prouvé durant les efforts de prévention de la famine en 2017. Mais d'importants déficits de financement entravent les interventions et conduisent à une réduction de l'aide dans des domaines critiques, notamment la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Il faut faire davantage.

Pour répondre aux besoins découlant de la sécheresse, il est nécessaire d'intensifier l'action dans les domaines ayant une importance vitale. Le 20 mai, l'équipe de pays pour l'action humanitaire pour la Somalie a lancé le plan 2019 de lutte contre la sécheresse, qui vise à mobiliser 710 millions de dollars pour répondre aux besoins causés par la sécheresse d'ici à décembre. La majeure partie de la programmation du plan de lutte contre la sécheresse est déjà incluse dans le plan d'aide humanitaire annuel. Les priorités du plan d'aide humanitaire sont en cours de réorganisation et de révision afin de tenir compte des ressources supplémentaires nécessaires pour faire face à la sécheresse.

Les donateurs ont versé des contributions au plan d'aide humanitaire, qui est aujourd'hui financé à hauteur de 20 %. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les donateurs de leur appui constant. En avril, le Fonds central pour les interventions d'urgence et le Fonds d'aide humanitaire à la Somalie ont alloué près de 46 millions de dollars à l'acheminement de l'aide et à l'intensification des activités dans les zones du nord de la Somalie touchées par la sécheresse, ainsi qu'à la fourniture d'une assistance et d'une protection vitales dans les régions du sud et du centre du pays.

Je crois que j'ai été invitée à faire un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui pour attirer l'attention sur le risque élevé qu'une crise humanitaire majeure se profile à l'horizon. L'intensification immédiate de l'action humanitaire est essentielle pour atténuer l'impact de la sécheresse et empêcher l'éclatement des communautés qui sont encore fragilisées par la sécheresse de 2017. J'encourage la communauté internationale à accroître d'urgence son appui aux efforts de lutte contre la sécheresse, d'une importance vitale, et à préserver les progrès réalisés en 2018. J'espère que des ressources seront reçues dans l'immédiat pour nous aider à prévenir l'aggravation d'une crise dramatique.

Le caractère répétitif des chocs climatiques est un rappel brutal du fait que la Somalie est de plus en plus vulnérable aux effets des changements climatiques. Pour s'attaquer aux causes de la crise en Somalie, il faut investir davantage pour renforcer le lien entre l'action humanitaire et la programmation du développement. Nous devons concentrer nos efforts sur les interventions d'urgence d'importance vitale, mais nous ne devons pas perdre de vue le fait que les activités de développement sont essentielles pour atteindre l'objectif consistant à mettre un terme à l'impact négatif de ces cycles.

Le déplacement interne est le deuxième sujet de préoccupation que je voudrais aborder. Il y a plus de 2,6 millions de personnes déplacées en Somalie, ce qui place ce pays au quatrième rang mondial. Les déplacements continuent d'être alimentés par le conflit armé en cours, les chocs climatiques et la quête de moyens de subsistance. Comme il est prévu que la gravité des besoins humanitaires s'aggravera au cours des prochains mois, le risque de déplacement dû à la sécheresse et d'aggravation des problèmes de protection sera plus élevé, en particulier chez les femmes et les enfants, car la population sera contrainte de quitter ses foyers pour chercher de l'aide et des moyens de subsistance.

Pour réduire au minimum les déplacements liés à la sécheresse, dans la mesure du possible, des systèmes et des structures sont déjà en place pour permettre une intensification rapide des interventions plus près des régions les plus durement touchées. Les déplacements provoqués par les conflits pourraient également augmenter en raison de la sécheresse, car les conflits entre communautés et clans risquent davantage de survenir en raison de la compétition pour des ressources rares. Les communautés déplacées sont parmi les plus vulnérables. Elles sont confrontées à de multiples besoins pressants et leur protection est moins souvent assurée. Les séparations familiales rendent les femmes et les filles déplacées particulièrement vulnérables et exposées à la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Les personnes déplacées courent un risque accru d'être expulsées de force des zones de réinstallation par les propriétaires terriens. En 2018, plus de 300 000 personnes déplacées ont été expulsées de force, soit une augmentation de 36 % par rapport à l'année précédente. Compte tenu des tendances observées depuis le début de l'année, nous nous attendons à ce que les expulsions se poursuivent. Les expulsions forcées perpétuent les cycles de déplacement et sapent constamment les efforts d'autosuffisance et de résilience.

Quant à mon troisième et dernier point, je voudrais insister sur le fait que la situation humanitaire en Somalie est une situation de crise pour la protection des civils. Depuis des années, les civils somaliens ont été les principales victimes du conflit armé permanent et de la violence qui continue d'engendrer d'importants besoins humanitaires et de perpétuer le déplacement interne. Les civils sont exposés à des attaques ciblées, des assassinats et des attaques sans discrimination. Des enfants continuent d'être tués et mutilés, ce qui constitue de graves violations. En 2018, la Somalie a enregistré le taux le plus élevé de recrutement forcé d'enfants au monde.

Les risques de manque de protection augmentent du fait des réformes en cours en matière de sécurité et de la mise en œuvre du plan de transition, y compris les risques résultant des changements apportés aux effectifs et au dispositif de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Bien que l'objectif du plan de transition soit de transférer les responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux autorités somaliennes, le succès de la transition dépendra également d'autres facteurs importants. Il est essentiel que le Gouvernement somalien se dote de capacités suffisantes pour assurer la

protection des civils, mettre en place des structures et mécanismes de gouvernance appropriés et renforcer les autorités civiles afin d'assurer la prestation des services de base aux communautés.

La Somalie demeure un environnement opérationnel difficile pour les organisations humanitaires. Les conflits, l'insécurité, les contraintes bureaucratiques et l'infrastructure logistique limitée entravent notre capacité à atteindre ceux qui sont dans le besoin. Les actes de violence visant des entités dotées de mandats politiques, de développement et humanitaires doivent cesser. Depuis le début de l'année, 18 incidents violents ont touché des organisations humanitaires, avec un bilan de trois morts, deux blessés et sept enlèvements. J'encourage le Gouvernement somalien, avec l'appui des partenaires internationaux, à faire progresser les efforts visant à garantir un accès humanitaire sans entrave aux personnes dans le besoin, en particulier en cette période critique.

Répondre à l'aggravation de la situation humanitaire par des interventions et des activités de protection d'importance vitale demeure une priorité, mais je dois souligner que les vulnérabilités chroniques qui sous-tendent la crise en Somalie ne peuvent être traitées par l'acheminement de l'aide humanitaire. Des progrès en matière d'édification de l'État et de sécurité, ainsi que des investissements plus importants dans les initiatives de développement visant à renforcer la résilience, sont essentiels pour arracher les Somaliens au besoin.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Mueller de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier nos intervenants, M. Zenenga, M. Madeira et la Sous-Secrétaire générale. Leurs interventions ont été très appréciées, car ce sont les premiers exposés que nous avons entendus depuis le renouvellement du mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) (voir S/PV.8494).

Je voudrais tout d'abord dire qu'à notre dernière réunion, beaucoup d'entre nous ont noté que 2019 serait une année très importante pour la Somalie. J'irai même jusqu'à dire qu'elle pourrait donner le ton au développement de la Somalie pour les années à venir. Je pense que la personne du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général en est un signe important, et nous espérons qu'il pourra bientôt prendre ses fonctions. Nous

espérons également que ce sera l'occasion de remettre en bon chemin les relations entre l'ONU et la Somalie et de trouver une solution pour le Groupe d'experts.

Il est très important de rétablir la coopération avec l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale. Je sais que le Gouvernement somalien y a également réfléchi, et je m'en félicite. Le dernier point soulevé par la Sous-Secrétaire générale montre pourquoi cela est si important. La Somalie a besoin des conseils et des capacités techniques de l'ONU pour l'aider à régler certaines des questions que la Sous-Secrétaire générale a mentionnées en détail. Je tiens à remercier M. Zenenga d'être intervenu et d'assumer la direction pendant l'interrègne entre les deux Représentants spéciaux du Secrétaire général.

Il est important qu'à une occasion comme celle-ci il soit fait état de la haute valeur de l'AMISOM en Somalie, ainsi que des grands efforts déployés par l'Union africaine, que nous apprécions. L'Organisation des Nations Unies, la Somalie et les partenaires internationaux doivent travailler en tandem pour exécuter le plan de transition. Travailler en tandem, en coopération et de manière cohérente est une condition essentielle du succès, et nous voulons tous parvenir à un stade où la Somalie soit le principal garant de la sécurité pour son peuple. Le Royaume-Uni se félicite donc vivement des efforts déployés pour donner un nouvel élan dans le cadre du renouvellement du mandat de l'AMISOM actuellement en cours. Mais je voudrais simplement souligner que, d'après mon expérience, les choses vont mieux lorsque les effectifs sont mesurés à l'ampleur des tâches qu'ils doivent accomplir, et non l'inverse.

Comme je l'ai dit, 2019 est une année importante. En fait, les 12 prochains mois seront probablement déterminants pour faire avancer les réformes politiques, économiques et sécuritaires en vue des élections de 2020-2021. Nous savons tous que les accords politiques entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés seront le facteur majeur de la stabilité et de la prospérité de la Somalie. Pour y parvenir, il est très important qu'il y ait un dialogue régulier et constructif entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés, en particulier sur le processus de révision constitutionnelle, la loi électorale, l'application du pacte de sécurité et l'exécution du plan de transition.

J'ai vu avec intérêt les perspectives du Forum de partenariat sur la Somalie, qui se réunira cet été. Je pense qu'il serait utile pour le Conseil d'organiser régulièrement des sessions et des réunions d'information

afin que nous puissions contribuer à marquer les étapes du progrès. Il est important que nous réfléchissions à la manière dont nous pouvons aider toutes les parties à respecter les principes de partenariat convenus au Forum. Il serait très utile d'avoir une idée des points sur lesquels l'ONU place les grandes priorités et de leur lien avec le plan national de développement.

Je voudrais parler brièvement de la situation humanitaire. Nous avons voulu entendre un exposé sur ce point en raison de la détérioration de la situation humanitaire résultant de la sécheresse. À certains égards, les indicateurs d'alerte rapide que nous voyons sont pires que ceux dont nous avons été témoins il y a deux ans. Nous sommes sur le point d'annoncer un appui supplémentaire; nous espérons que d'autres pourront être en mesure de faire de même.

Nous savons tous qu'il existe ici une réelle possibilité d'aider la Somalie à se remettre sur les rails, mais elle comporte de nombreux aspects, dont l'un est la coopération avec l'Organisation des Nations Unies. De toute évidence, le plan de transition est important, et même essentiel. Tout ce que l'AMISOM peut faire pour soutenir les priorités de la transition est également tout à fait essentiel.

**M. Mpanyane** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud tient à remercier le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général Raisedon Zenenga, le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine Francisco Madeira, et la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller de leurs exposés, ainsi que le Secrétaire général António Guterres de son rapport (S/2019/393).

Ma délégation félicite le Secrétaire général, M. Guterres, et le rôle que la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) ont joué s'agissant de faciliter les processus de consolidation de la paix et d'édification de l'État en Somalie, conformément au mandat que leur a confié le Conseil de sécurité. Il ne fait aucun doute que la MANUSOM et le BANUS, ainsi que la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), ont contribué positivement à la trajectoire de développement actuelle en Somalie.

L'Afrique du Sud se félicite du programme global de réforme du Gouvernement fédéral somalien, qui comprend quatre feuilles de route visant à poursuivre les progrès en matière de politique inclusive, de sécurité

et de justice, de redressement économique et de développement social et humain.

Malgré les efforts de l'AMISOM, de la MANUSOM et du BANUS, en collaboration avec les forces de sécurité somaliennes et les partenaires internationaux dans le secteur de la sécurité, nous notons avec une vive préoccupation que les Chabab et d'autres groupes armés continuent d'être une source d'instabilité dans certaines régions de Somalie, y compris à Mogadiscio. Les atrocités perpétrées sans répit par les Chabab contre des civils, des services gouvernementaux, des agents de l'État, les forces de sécurité somaliennes et le personnel de l'AMISOM sont alarmantes et doivent être condamnées.

Tout en convenant qu'à long terme, la Somalie doit être en mesure de faire face elle-même à ses propres problèmes en matière de sécurité, nous sommes également conscients que le Gouvernement fédéral somalien ne peut le faire seul, étant donné les capacités limitées des forces de sécurité somaliennes. Le secteur du renforcement des capacités exige un appui international soutenu et coordonné. À cet égard, l'Afrique du Sud appelle à poursuivre la mise en œuvre d'une approche globale de la sécurité, englobant la coordination internationale et la planification conjointe de l'AMISOM, du Gouvernement fédéral, des États fédérés, de la MANUSOM, du BANUS et des partenaires internationaux, entre autres.

Nous sommes fermement convaincus qu'un dialogue régulier et inclusif entre le Gouvernement fédéral somalien et les États fédérés est impératif pour régler leurs différends afin de faire progresser les processus d'édification de l'État et de consolidation de la paix. De même, il serait fort souhaitable de sortir de l'impasse actuelle entre les deux chambres du Parlement fédéral. La coopération entre les deux chambres est importante pour la présentation du cadre juridique prévu dans le plan de transition. Nous les encourageons à faire en sorte que les processus d'édification de l'État et de consolidation de la paix soient inclusifs et que les femmes et les jeunes y soient véritablement associés. Nous félicitons la MANUSOM d'avoir fourni une assistance aux autorités somaliennes afin de promouvoir leur participation à ces efforts.

L'Afrique du Sud salue les progrès notables réalisés dans le processus de révision constitutionnelle. Nous exhortons le Gouvernement fédéral somalien à régler les questions en suspens concernant la Constitution afin qu'elle puisse être adoptée avant la tenue des élections.

Les progrès accomplis en vue de mettre la dernière main à un cadre de réconciliation nationale qui constituera le document de référence en la matière sont encourageants. Par ailleurs, nous félicitons la Commission électorale nationale indépendante d'avoir poursuivi les préparatifs en vue de l'établissement des listes électorales et de la tenue des élections en 2020-2021.

En ce qui concerne les questions humanitaires, la situation humanitaire en Somalie exige la poursuite de l'appui. À cet égard, nous exhortons la communauté internationale à soutenir le plan d'aide humanitaire 2019 pour la Somalie afin de permettre à la communauté humanitaire de fournir les services indispensables aux civils qui en ont besoin. Il s'agit notamment de garantir leur sécurité, de régler les questions relatives à l'édification de l'État et de renforcer la résilience, comme l'a dit M<sup>me</sup> Mueller.

Pour terminer, nous tenons à féliciter l'AMISOM de son rôle d'appui à la mise en œuvre du plan de transition somalien. Nous saluons également les efforts qu'elle déploie pour former les Forces de sécurité nationales somaliennes et renforcer leurs capacités.

**M. Cohen** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants d'aujourd'hui.

De toute évidence, la Somalie continue de se heurter à d'importants obstacles dans l'édification d'un État sûr, stable et prospère. Nous condamnons fermement les récentes attaques perpétrées par les Chabab et d'autres éléments terroristes et exprimons notre plein appui au Gouvernement somalien, à l'Union africaine et à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) dans cette lutte. Nous saluons les progrès accomplis dans le domaine des réformes politiques, sécuritaires et constitutionnelles avec l'appui de l'ONU, de l'Union africaine et des partenaires internationaux. Avancer dans la mise en œuvre de ces réformes offre au pays le plus grand espoir d'une stabilité et d'une croissance économique durables. Nous notons qu'aucune de ces réformes ne serait possible sans les contributions et les sacrifices des pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police de l'AMISOM, qui donnent au Gouvernement fédéral somalien l'espace et la stabilité dont il a besoin pour établir l'architecture de sécurité nationale et mettre en œuvre les réformes.

Le transfert des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces de sécurité nationales somaliennes est une priorité absolue. Nous exhortons le Gouvernement fédéral somalien à redoubler d'efforts



pour constituer et déployer des forces de sécurité qui permettront une mise en œuvre rapide et ordonnée du plan de transition. Nous soulignons la nécessité pour toutes les parties de coordonner étroitement leurs efforts afin d'éviter tout vide sécuritaire qui pourrait être exploité par des acteurs malveillants.

En ce qui concerne les élections de 2020-2021, nous exhortons le Gouvernement à mettre la dernière main à son projet de loi électorale afin d'établir un système électoral équitable et transparent. Nous insistons également sur la nécessité d'une étroite coordination entre le Gouvernement, l'AMISOM et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie pour assurer la sécurité des électeurs à chaque étape de la préparation électorale.

S'agissant de la réforme constitutionnelle, nous insistons sur la nécessité de définir les relations et la répartition des pouvoirs et des responsabilités entre le Gouvernement fédéral somalien et les États fédérés afin d'assurer la stabilité politique à long terme. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties prenantes de l'État à se rassembler et à mener à bien cette réforme cruciale.

Pour ce qui est de l'embargo sur les armes, nous avons encouragé la Somalie à collaborer de manière productive avec le Groupe d'experts sur la Somalie et nous continuerons de le faire. La Somalie semble croire que le Conseil de sécurité finira par lever les sanctions malgré son manque de coopération avec le Groupe. Les États-Unis n'appuieront pas ce point de vue, qui ne fait rien pour régler les problèmes à l'origine du régime de sanctions et qui, de fait, sape les actions du Conseil de sécurité.

Enfin, comme l'a noté la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller, la crise humanitaire qui touche actuellement plus de 5 millions de Somaliens constitue une importante toile de fond des réformes politiques et de sécurité dont nous avons discuté. Depuis 2018, les États-Unis ont versé plus de 487 millions de dollars d'aide humanitaire. Nous collaborons avec l'ONU et d'autres partenaires pour fournir une aide alimentaire et nutritionnelle vitale à près d'un million et demi de personnes en Somalie. Nous appelons à poursuivre l'appui international dans le domaine humanitaire.

**M. Yao Shaojun** (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie de leurs exposés le Représentant spécial adjoint Zenenga, le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine Madeira et la Sous-Secrétaire générale Mueller.

Depuis la fin de l'année dernière, grâce aux efforts concertés du Gouvernement fédéral somalien, de l'ONU, de l'Union africaine et du reste de la communauté internationale, la Somalie a enregistré des progrès positifs dans la reconstruction de l'État, en particulier en matière de sécurité et de renforcement des capacités. La Chine félicite de leur efforts le Gouvernement fédéral somalien, les organismes compétents des Nations Unies sur le terrain et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

La Somalie est un pays important de la Corne de l'Afrique. Le maintien de la paix et de la stabilité y est dans l'intérêt commun de la région et de l'ensemble de la communauté internationale. La situation générale en Somalie demeure complexe, et le pays continuera de se heurter à des défis dans de nombreux domaines. Le Conseil de sécurité, l'ONU et la communauté internationale doivent faire fond sur l'expérience acquise et les enseignements tirés pour aider à résoudre les problèmes brûlants en Afrique, tels que celui-ci, et accroître leur appui et leur assistance.

La Chine voudrait souligner les trois points suivants.

Premièrement, nous devons respecter pleinement la prise en charge par le Gouvernement fédéral somalien de ses affaires intérieures et veiller à ce qu'il en conserve le contrôle. Nous devons respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Somalie, aider à mettre en place un Gouvernement fédéral solide et compétent et optimiser ses institutions fédérales. Nous devons renforcer les communications et la coordination avec le Gouvernement somalien, lui donner les coudées franches pour la mise en œuvre de ses initiatives et améliorer sa capacité de réaliser le développement de manière indépendante.

Deuxièmement, nous devons continuer d'appuyer les efforts de l'Union africaine et d'autres organisations régionales et sous-régionales qui contribuent au maintien de la paix et de la sécurité en Somalie. Les Chabab continuent de représenter une grave menace pour la Somalie, raison pour laquelle l'AMISOM doit rester déployée dans le pays. La Chine appuie la prorogation du mandat de l'AMISOM par le Conseil de sécurité ainsi que le maintien des effectifs nécessaires. Nous espérons que l'ONU et la communauté internationale apporteront un appui financier stable, prévisible et durable à l'AMISOM et aideront les pays fournisseurs de contingents concernés à renforcer leurs capacités afin de combattre plus efficacement les Chabab. Dans le même temps, la communauté internationale doit continuer

d'aider la Somalie à renforcer ses capacités en matière de sécurité afin que les forces de sécurité somaliennes soient en mesure d'assumer progressivement les responsabilités de l'AMISOM.

Troisièmement, nous devons continuer d'accroître l'aide humanitaire et l'appui au développement socioéconomique de la Somalie. Les fondements socioéconomiques de la Somalie sont faibles, et le manque de financement de l'aide humanitaire internationale reste relativement important. Nous espérons que tous les partenaires internationaux honoreront leurs engagements de bonne foi et fourniront une assistance en temps voulu. La Chine continuera d'appuyer activement le processus de paix en Somalie et de jouer un rôle constructif dans l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement en Somalie et dans la Corne de l'Afrique.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance consacrée à l'examen du rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Somalie au cours de la période du 14 décembre 2018 au 4 mai 2019, ainsi qu'à la mise en œuvre des mandats de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS).

Elle félicite pour leurs interventions très enrichissantes M. Raisedon Zenenga, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Chef par intérim de la MANUSOM; M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM); et M<sup>me</sup> Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Leurs exposés appellent de la part de ma délégation des observations sur la situation politique, économique, sécuritaire, humanitaire et sur la question des droits de l'homme.

Sur le plan politique, la Côte d'Ivoire se félicite des récentes initiatives visant à relancer le processus politique et de réconciliation entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, qui avait été interrompu pendant plusieurs mois en raison de profondes divergences. Mon pays invite les parties concernées à maintenir cette dynamique positive et à accélérer la mise en œuvre de la feuille de route, notamment à travers la conclusion d'accords pour le partage du pouvoir et des ressources, la révision

constitutionnelle et l'établissement du modèle fédéral de la Somalie. De même, il exhorte les deux chambres du Parlement fédéral à régler leurs désaccords et à rétablir une franche collaboration en vue de l'adoption des lois urgentes, notamment la loi électorale.

Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire note avec satisfaction les remarquables progrès accomplis par le Gouvernement fédéral dans la mise en œuvre de sa politique budgétaire, particulièrement la nette amélioration du recouvrement de l'impôt, grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale et au renforcement des capacités de collecte. Elle encourage le Gouvernement fédéral à redoubler d'efforts dans le cadre de la mise en œuvre du programme de référence du Fonds monétaire international, afin de consolider la croissance économique et d'améliorer les conditions de vie des populations somaliennes.

S'agissant de la situation sécuritaire, ma délégation est préoccupée par l'instabilité qui prévaut en Somalie ainsi que par la grave menace que continuent de représenter les Chabab, qui multiplient les attaques et assassinats ciblés en dépit des revers subis. Mon pays condamne fermement ces attaques et appelle le Gouvernement somalien à intensifier, avec le soutien de la communauté internationale, ses efforts afin de dissiper la menace posée par les Chabab.

Sur la question des droits de l'homme, la Côte d'Ivoire reste gravement préoccupée par l'augmentation du nombre de victimes civiles et d'enlèvements attribués aux Chabab, les exécutions sommaires, les atteintes à la liberté d'expression, les violences sexuelles et les violences contre les enfants. Elle invite toutes les parties concernées à respecter, protéger et promouvoir les droits de l'homme, et appelle à la reddition des comptes des responsables d'atteintes aux droits de l'homme et de violations du droit international humanitaire. Mon pays salue, à cet égard, la réaffirmation par le Premier Ministre somalien, le 4 mars 2019, de la volonté de son pays de tenir ses engagements en matière de droits de l'homme, en sa qualité de nouveau membre élu, depuis octobre 2018, du Conseil des droits de l'homme.

Sur le plan humanitaire, la Côte d'Ivoire note avec une vive inquiétude que les besoins d'aide et de protection restent élevés et concerneront 4,2 millions de personnes en 2019. Cette situation, due au conflit qui perdure, à l'insécurité alimentaire provoquée par une pluviométrie saisonnière déficitaire, avec pour corollaire une augmentation du nombre de déplacés, interpelle la communauté internationale. Il est donc

impérieux de répondre promptement à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur du financement du plan de réponse humanitaire 2019, dont les besoins pour les six prochains mois sont estimés à 674 millions de dollars. Notre mobilisation permettrait non seulement d'apporter une aide d'urgence vitale à de nombreux Somaliens en détresse, mais également de les soutenir sur la voie de la résilience et du relèvement.

Par ailleurs, ma délégation s'inquiète du contexte opérationnel de plus en plus difficile dans lequel travaillent les acteurs humanitaires, en raison, notamment, d'actes de violences commis contre ces derniers et de l'accumulation d'entraves le long des principaux axes de ravitaillement. Elle exhorte toutes les parties prenantes à protéger le personnel humanitaire et à favoriser le libre passage, en toute sécurité et sans restriction, de l'aide.

Pour terminer, la Côte d'Ivoire salue le rôle indispensable joué par la MANUSOM à travers ses conseils stratégiques, ses bons offices, ses activités de renforcement des capacités et son action de coordination de l'appui apporté par les partenaires internationaux. Elle rend également hommage au personnel de l'AMISOM pour les sacrifices consentis en faveur de la sécurité en Somalie. Ma délégation réitère également son soutien au BANUS et aux autres partenaires internationaux opérant en Somalie. Elle les invite à renforcer leur coopération afin de contribuer à la promotion de la réconciliation et de la paix, de même qu'à la restauration de la stabilité dans ce pays.

**M. Ndong Mangué** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier votre délégation, Monsieur le Président, d'avoir programmé cette importante séance au cours du mois de votre présidence. Je voudrais également remercier tous les orateurs de cet après-midi de leurs exposés si éclairants et complets, qui nous ont donné un aperçu détaillé de la situation actuelle en Somalie.

Notre délégation suit de très près l'évolution de la situation en République fédérale de Somalie, pays ami et frère. Nous sommes conscients de l'impasse politique dans laquelle se trouve le dialogue entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, situation qui se reflète à la fois dans le précédent rapport du Secrétaire général (S/2018/1149) et dans celui dont nous sommes aujourd'hui saisis (S/2019/393). Les responsables politiques somaliens doivent déployer les efforts qui s'imposent pour surmonter cette situation, qui n'est pas digne d'un pays engagé dans un processus

aussi délicat que celui-ci. C'est pourquoi nous encourageons ses dirigeants à mettre en œuvre les mesures de réconciliation prises à Garoowe le 26 janvier.

De même, nous appelons les membres des deux chambres du Parlement fédéral, qui ont suspendu leur coopération le 1<sup>er</sup> janvier dernier, à s'acquitter de leurs obligations et à reprendre leur collaboration afin de mettre en œuvre le programme du Parlement et d'adopter d'urgence les lois dont le peuple somalien et divers secteurs de la société somalienne ont besoin.

Nous accueillons avec satisfaction le programme de réformes de grande envergure proposé par le Gouvernement fédéral, dans le cadre de ses efforts visant à mettre en place un État fédéral fonctionnel, comportant quatre plans d'action (visant à poursuivre les progrès dans les domaines des politiques inclusives, de la sécurité et de la justice, du relèvement économique et du développement social et humain). Nous exhortons l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne et les autres partenaires internationaux à appuyer cet important programme.

Nous espérons que, dans ces nouvelles approches du Gouvernement fédéral, le fait que peu de femmes participent à la vie politique et que le rôle qu'elles jouent dans la prise de décisions est limité ne sera pas aussi évident qu'il l'est aujourd'hui. À cet égard, nous engageons instamment les autorités fédérales et régionales, ainsi que la société civile et la communauté internationale, à garantir une participation plus visible des femmes.

En ce qui concerne les conditions de sécurité, nous déplorons la poursuite des attentats à la bombe et des assassinats perpétrés régulièrement par le groupe extrémiste des Chabab en Somalie, ce qui pose une menace potentielle capable de créer le chaos dans le pays et dans la Corne de l'Afrique. Nous espérons que les dispositions négociées avec les partenaires internationaux sur les réformes de la sécurité permettront d'atténuer cette menace.

Nous déplorons la détérioration de la situation humanitaire en Somalie et espérons que les réformes en cours accorderont une attention accrue à ces priorités.

Nous nous félicitons du renforcement des relations entre la Somalie et les autres pays de la Corne de l'Afrique, et nous espérons qu'elles se développeront pour promouvoir des secteurs mutuellement bénéfiques pour tous les pays de la région, tels que le secteur de la sécurité, qui est très important en ces temps de menaces

terroristes. Nous encourageons également les efforts des Présidents de la Somalie et du Kenya, qui ont entamé le processus de normalisation de leurs relations. Nous espérons que leurs Ambassadeurs pourront reprendre leurs fonctions diplomatiques respectives, comme l'ont déjà dit les Ministres des affaires étrangères des deux États le 3 avril à Nairobi.

Enfin, je voudrais remercier la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) de sa volonté de continuer de fournir un appui stratégique et des conseils à la Somalie et à la Mission de l'Union africaine en Somalie dans les domaines de la consolidation de la paix et de la construction de l'État, en matière de gouvernance, de la réforme du secteur de la sécurité et de la révision constitutionnelle.

Compte tenu de la fragilité et de la grande instabilité de la situation dans le pays, cet appui de la MANUSOM est et restera absolument crucial afin de consolider de manière durable et irréversible les résultats qui sont en train d'être enregistrés.

**M. Alahmad** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Chef par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), M. Raisedon Zenenga, de son exposé important sur les efforts que déploie l'ONU par l'intermédiaire de la MANUSOM pour concourir au rétablissement de la stabilité et aider le Gouvernement fédéral à réaliser la paix et le développement pour le peuple somalien.

Je remercie également le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Caetano José Madeira, des informations utiles qu'il nous a communiquées et des efforts que déploie l'AMISOM pour maintenir l'ordre et remettre sur pied les forces de sécurité somaliennes. Cela démontre à quel point la stabilisation de la Somalie est importante pour la Commission africaine, et nous espérons vivement que le mandat de l'AMISOM sera renouvelé la semaine prochaine à l'issue des consultations en cours sur le projet de résolution qui sera présenté à cet égard.

Je remercie en outre la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Ursula Mueller, de son exposé qui donne une idée de l'ampleur des souffrances humaines qu'endure la population somalienne

depuis des décennies du fait de la pauvreté, de l'exclusion, de la violence armée, de l'instabilité politique, des catastrophes naturelles et de l'absence de développement. Tout ces facteurs ont entraîné l'augmentation des besoins humanitaires en Somalie où, en 2019, un tiers de la population a besoin d'aide et de protection, 4,9 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, et 2,6 millions d'autres sont déplacées à l'intérieur du pays.

En adoptant à l'unanimité, fin mars, la résolution 2461 (2019) prorogeant le mandat de la MANUSOM (voir S/PV.8494), le Conseil de sécurité a clairement fait la preuve de son unité s'agissant de l'appui et de l'assistance apportés à la Somalie. Cette résolution est un instrument international qui indique que le Conseil se tient aux côtés de la Somalie et appuie les efforts de l'ONU aux fins de l'édification d'un État fédéral capable de faire face aux difficultés dont viennent de nous faire part les intervenants dans leurs exposés. De plus, elle prend en compte les particularités de la situation en Somalie et son caractère unique. À ce sujet, nous voudrions souligner les principaux points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne l'évolution sur le plan politique, nous nous félicitons des avancées notables dans les efforts du Gouvernement fédéral somalien pour garantir la stabilité, la réconciliation et l'édification de l'État, malgré les nombreux défis qui entravent la concrétisation des priorités requises. En atteste sa détermination à accélérer la mise en oeuvre du Plan de transition, par lequel le Gouvernement fédéral s'est engagé à assumer ses responsabilités. Nous comptons ici sur la feuille de route élaborée par le Gouvernement fédéral pour que soit mis en oeuvre son programme de réformes politiques globales, à commencer par l'achèvement du processus de révision de la Constitution fédérale provisoire d'ici à la fin l'année, la promesse de mettre en place le cadre juridique régissant les élections au cours de la présente session du Parlement, l'approbation ce mois-ci, par le Conseil des ministres, du projet de loi électorale et des modifications à la loi sur les partis politiques, ainsi que les avancées enregistrées par la Commission électorale nationale indépendante dans l'inscription des électeurs en utilisant la biométrie.

Deuxièmement, pour ce qui est de la situation en matière de sécurité, les Chabab continuent de représenter la menace la plus importante, comme viennent de nous le dire les intervenants dans leurs exposés et comme l'illustre l'augmentation du nombre d'attentats



ces derniers temps. Nous réitérons à cet égard notre condamnation de ces attentats, en particulier l'attaque qui a visé le complexe des Nations Unies près de l'aéroport de Mogadiscio au début de l'année, et celles perpétrées contre plusieurs hôtels et institutions, notamment celle menée contre les Ministères des travaux publics et du travail, qui a coûté la vie au Vice-Ministre du travail. Ces incidents soulignent un peu plus la nécessité d'intensifier les efforts pour mettre en œuvre l'approche globale pour la sécurité afin de renforcer l'efficacité des opérations de l'AMISOM et de lutter contre la violence extrémiste. Nous nous félicitons à cet égard de l'examen mené conjointement par l'ONU et l'Union africaine, qui a abouti à l'adoption d'un nouveau concept général d'opérations de l'AMISOM, conforme au Plan de transition et au dispositif national de sécurité, et qui s'accompagne d'une réduction progressive des effectifs de la Mission.

Troisièmement, s'agissant de l'évolution de la situation économique, les progrès enregistrés en matière de développement économique sont encourageants et nous espérons que la Somalie fera fond sur cette dynamique positive pour remplir les conditions nécessaires au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Il est clair que le Gouvernement fédéral commence à recueillir les fruits de ses efforts grâce au renforcement de sa capacité de mobilisation des ressources nationales et d'accroissement des recettes, comme l'a reconnu le Fonds monétaire international. Nous espérons que d'autres progrès suivront grâce aux mesures de responsabilisation et de lutte contre la corruption qui doivent être prises, à travers entre autres l'adoption de lois pertinentes, et aux changements structurels qui seront apportés à la Banque centrale – notamment après la récente nomination d'un nouveau Gouverneur. Il s'agit de pas supplémentaires vers la réalisation des objectifs de la réforme économique.

Enfin, le Conseil est conscient que l'année 2019 est une année charnière pour le renforcement des efforts du Gouvernement fédéral aux fins de la conclusion des accords politiques nécessaires sur les questions en suspens. À cet égard, les membres du Conseil ont une responsabilité particulière s'agissant de continuer à mettre en œuvre notre vision commune pour aider les Somaliens à édifier un État fédéral inclusif, qui protège les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous ses citoyens.

**M. Melki (France) :** Je souhaiterais tout d'abord remercier les intervenants pour leurs exposés très détaillés. Je m'en tiendrai à trois points principaux.

Premier point, dans un contexte fragile sur les plans sécuritaire et humanitaire, nous sommes préoccupés par les retards dans la mise en œuvre du Plan de transition et des engagements pris dans le Pacte de sécurité signé à Londres en mai 2017, ainsi que dans l'intégration des forces régionales dans le cadre du dispositif national de sécurité, comme le souligne le rapport sur l'examen de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) mené conjointement par l'ONU et l'Union africaine.

Une reprise d'un dialogue constructif entre le Gouvernement fédéral somalien et les États fédérés est également nécessaire afin de faire aboutir au plus vite les chantiers concernant le fédéralisme, la révision constitutionnelle et la préparation des élections prévues en 2020-2021. Les progrès réalisés par les autorités somaliennes sur le plan économique montrent bien que lorsque la volonté politique est là, de véritables progrès sont possibles. Nous aurions souhaité que cette volonté politique se traduise plus clairement lors de la réunion récente de Garoowe au Puntland, dont nous espérons toutefois qu'elle ouvre la voie à une reprise effective du dialogue.

Deuxième point, pour que la transition sécuritaire soit un succès, nous considérons qu'il est nécessaire que l'AMISOM poursuive sa reconfiguration, en soutien au Plan de transition. Je saisis cette occasion pour rendre un hommage appuyé à l'action de l'AMISOM, dont les personnels sont déployés dans un environnement particulièrement difficile. L'opération Badbaado en cours, où l'AMISOM soutient l'Armée nationale somalienne dans la libération de localités au sud de Mogadiscio, est un exemple de bonne coopération en soutien à la mise en œuvre du Plan de transition.

Dans ce contexte, nous considérons qu'il est possible et nécessaire de poursuivre une réduction modérée du plafond des troupes de l'AMISOM afin de continuer à encourager la mise en œuvre de la transition sécuritaire. Il ne s'agit pas de retirer des troupes de zones particulièrement sensibles ou de Mogadiscio, mais de zones plus stables. Il nous paraît par ailleurs essentiel que de nouveaux partenaires, notamment ceux identifiés dans le rapport des Envoyés spéciaux de l'ONU et de l'Union africaine sur le financement de l'AMISOM, s'engagent et participent au financement de l'AMISOM. Compte tenu des nombreuses demandes

de soutien de l'Union africaine, l'Union européenne ne peut pas, en effet, continuer à financer, seule, les primes des militaires de l'AMISOM.

Enfin, et ce sera mon troisième et dernier point, je souhaiterais revenir sur la question de la coopération des autorités somaliennes avec les Nations Unies. En effet, si la communauté internationale doit continuer de soutenir la Somalie, ce soutien doit s'inscrire dans le cadre d'une coopération reposant sur des engagements réciproques et un respect mutuel. C'est bien l'approche retenue par l'Union européenne et ses États membres. Nous attendons donc une reprise de la pleine coopération des autorités fédérales somaliennes avec les Nations Unies, comme demandé par le Conseil dans sa résolution 2461 (2019) sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, notamment lorsque le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général sera nommé, nomination que nous espérons voir intervenir rapidement.

Je souhaiterais conclure en posant une question à nos intervenants. Peuvent-ils nous indiquer quelles sont les perspectives à venir dans la mise en œuvre du plan de transition et dans l'intégration des forces régionales dans l'architecture nationale de sécurité?

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Nous remercions également M. Raisedon Zenenga, M<sup>me</sup> Ursula Mueller et M. Francisco Caetano Madeira pour leurs exposés importants.

Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/393) souligne les mesures importantes prises par le Gouvernement fédéral somalien pour bâtir un État fédéral opérationnel. Nous espérons que le programme de réformes présenté par le Gouvernement permettra de mettre en place une politique inclusive, d'instaurer la sécurité et la justice, et de garantir le relèvement économique et le développement durable. Nous félicitons le Gouvernement de sa gestion financière qui, au cours des dernières années, s'est traduite par une augmentation des recettes. Toutefois, il est inquiétant qu'une grande partie de la population soit toujours vulnérable à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire, et que 90 % des foyers n'aient pas accès aux services de base, tels que l'éducation, l'eau et l'assainissement.

À ces défis s'ajoute notamment la persistance de l'extrémisme violent, du terrorisme et du conflit armé. Nous sommes plus particulièrement préoccupés

par l'augmentation des attaques perpétrées par les Chabab au moyen d'engins explosifs improvisés, que nous condamnons avec énergie. Dans le même temps, nous rendons hommage à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et aux forces de sécurité somaliennes pour leurs sacrifices et leur courage. Nous devons garder à l'esprit que seules la coopération et la réconciliation permettront au peuple somalien de relever ces défis. À cet égard, les mesures prises récemment par le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération en faveur du dialogue et de la réconciliation sont encourageantes. Je pense notamment à la réunion qui s'est tenue à Garoowe (Puntland) en janvier dernier. Nous espérons que ces initiatives marqueront le début d'un dialogue politique soutenu qui permettra de faire progresser encore la mise en œuvre des priorités politiques, telles que la tenue d'élections dans les délais prévus, le processus de révision constitutionnelle, le fédéralisme et la réconciliation.

Nous réaffirmons qu'il importe de promouvoir la participation active des femmes à la vie politique du pays, ainsi que dans les domaines social et économique. Nous espérons que les réformes qui seront entreprises par le Gouvernement comprendront des dispositions tenant compte des questions de genre.

Nous constatons avec préoccupation la grave situation humanitaire de millions de Somaliens, en particulier les personnes déplacées et les communautés marginalisées, qui sera aggravée par la sécheresse attendue. Nous estimons qu'il est indispensable que la communauté internationale accroisse son appui financier et le complète par une aide prévisible pour renforcer la résilience et soutenir les efforts de relèvement.

En ce qui concerne l'examen conjoint de l'AMISOM visant à évaluer les progrès réalisés dans la transition vers la sécurité en Somalie, notre pays appuie les recommandations formulées par l'équipe chargée de cet examen conjoint. Nous pensons qu'à ce stade, il sera important de maintenir les effectifs de l'AMISOM, tout en tenant compte des conditions de sécurité actuelles et des retards dans la mise en œuvre du plan de transition. La réorganisation de l'AMISOM et le transfert de responsabilité des sites aux institutions somaliennes chargées de la sécurité doivent être menés en tenant compte des conséquences humanitaires et en assurant la protection de la population civile.

Je voudrais terminer en soulignant le travail accompli par l'AMISOM, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et le Bureau d'appui des

Nations Unies en Somalie à l'appui des efforts déployés par les autorités et le peuple somaliens pour instaurer la paix et la stabilité, ainsi que les efforts consentis par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ONU.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants d'aujourd'hui pour leurs exposés très riches d'informations.

La Pologne se félicite des progrès accomplis jusqu'à présent en Somalie sur la voie de la consolidation de la paix et de l'édification de l'État, et salue l'ambitieux programme de réformes fixé par le Gouvernement fédéral. Dans le même temps, nous sommes conscients de la fragilité de la situation. Nous sommes profondément préoccupés par le nombre croissant d'attaques perpétrées par les Chabab et par la présence accrue en Somalie de l'État islamique d'Iraq et du Levant.

Nous sommes également préoccupés par l'impasse politique entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, ainsi que par la suspension de la coopération entre les deux chambres du Parlement fédéral. L'impasse actuelle met en péril les progrès réalisés à ce jour en Somalie et menace le calendrier des réformes cruciales, ainsi que l'ensemble du processus de fédéralisation. Nous appelons tous les acteurs politiques en Somalie à prendre des mesures favorisant la réconciliation et le renforcement de la confiance, et à engager un dialogue constructif dans l'intérêt de la population somalienne. Nous appelons également les acteurs extérieurs et régionaux à apporter un soutien impartial au processus de réconciliation nationale. Dans le même temps, nous demandons aux autorités somaliennes de coopérer avec les acteurs du système des Nations Unies sur la base de la confiance et du respect mutuels.

La protection des droits de l'homme et des libertés est un élément essentiel de la démocratie. Nous prenons note avec préoccupation des informations faisant état de violations des droits de l'homme commises non seulement par les Chabab, mais aussi par les forces gouvernementales et régionales et les milices de clan. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations relatives au recrutement d'enfants. Nous jugeons cette pratique inacceptable, et nous demandons aux autorités de redoubler d'efforts pour sensibiliser le public à la protection des enfants et pour renforcer les politiques visant à prévenir le recrutement d'enfants dans les forces somaliennes.

La Pologne estime que le succès de l'ambitieux programme de réformes et le développement de la Somalie exigent des efforts concertés de tous les acteurs, ainsi qu'une coordination internationale. Nous considérons que l'approche globale pour la sécurité est un cadre important permettant d'aligner l'appui des donateurs sur les priorités fixées par les autorités somaliennes.

Je voudrais terminer en exprimant la reconnaissance de la Pologne aux acteurs du système des Nations Unies et à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour leurs efforts et leurs sacrifices quotidiens. À la veille du renouvellement du mandat de l'AMISOM, nous pensons que le plan de retrait de l'AMISOM devrait comprendre des mesures spécifiques et un calendrier réaliste aux fins du transfert des responsabilités de la Mission à l'Armée nationale somalienne. Par ailleurs, il est plus urgent que jamais de partager les charges liées au financement de l'AMISOM.

**M<sup>me</sup> Morrison González** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier M. Zenenga, M<sup>me</sup> Mueller et M. Madeira pour les informations qu'ils nous ont communiquées aujourd'hui.

Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement fédéral somalien pour élaborer et approuver le projet de cadre de réconciliation nationale, dans le but de mettre fin à la violence et de rétablir la confiance entre les communautés afin qu'elles surmontent leurs divergences. Nous exhortons les parties, en particulier les dirigeants somaliens, à ne pas ménager leurs efforts, qui sont nécessaires pour trouver une solution pacifique et durable à leurs divergences politiques.

Nous constatons une impasse politique entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Nous comprenons que sortir de cette impasse doit être l'objectif prioritaire pour appuyer le processus national de réconciliation en cours dans la société somalienne. En outre, nous sommes vivement préoccupés par la sécurité fragile qui existe en Somalie, et nous condamnons les attaques perpétrées par le groupe terroriste des Chabab.

Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le processus de révision constitutionnelle et nous exhortons les acteurs à continuer de consentir les efforts nécessaires pour faire en sorte que cette révision soit inclusive et transparente et qu'elle garantisse la participation de tous les secteurs de la société. À cet égard, il convient d'apporter des améliorations supplémentaires en vue de l'adoption d'un projet de loi électoral

fondé sur les principes de proportionnalité et d'inclusion, notamment grâce à des dispositions qui offrent davantage de possibilités aux femmes. Nous estimons que nous devons poursuivre nos efforts collectifs pour accroître la participation des femmes à tous les niveaux en ce qui concerne la vie politique et le partage du pouvoir. Pour cette raison, il est essentiel d'augmenter le quota de femmes prévu dans la loi électorale afin de garantir qu'au moins 30 % des sièges à pourvoir lors des élections de 2020 seront réservés à des femmes.

En ce qui concerne les jeunes en Somalie, nous constatons que 70 % de la population a moins de 30 ans et que le taux de chômage des jeunes est parmi les plus élevés au monde. L'absence de possibilités d'emploi et d'activités sociales et récréatives exacerbe la situation de vulnérabilité, ce qui conduit les jeunes à s'impliquer dans le conflit, à rejoindre des groupes radicaux ou à se livrer à la piraterie pour survivre. Nous encourageons la poursuite de la mise en œuvre de programmes qui promeuvent un changement global dans la vie des jeunes et leur donnent la possibilité de réaliser leur potentiel.

La République dominicaine exhorte les parties à continuer de déployer les efforts nécessaires pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants, pour garantir leur libération, leur prise en charge et leur réintégration, ainsi que pour accorder l'amnistie aux enfants qui ont été condamnés à une peine de prison pour leur association avec des groupes armés. Nous exhortons toutes les entités chargées de la protection des civils dans le pays à redoubler d'efforts pour créer les mécanismes nécessaires à la protection des personnes les plus vulnérables, notamment les déplacés, en particulier les femmes et les enfants, qui sont exposés à des niveaux élevés d'insécurité et de violence.

La Somalie continue de subir les effets des changements climatiques, qui se traduisent par des sécheresses graves. Ces effets, qui sont exacerbés par la vulnérabilité et le manque de résilience des communautés, ont entraîné une augmentation inquiétante des besoins humanitaires dans le pays, où un tiers de la population a besoin d'aide pour survivre. La vie de 1,5 million de personnes, principalement des enfants, est en danger en raison de l'insécurité alimentaire, causée en grande partie par des conditions climatiques défavorables et la perte de récoltes et de bétail. À cet égard, nous sommes préoccupés par les difficultés auxquelles se heurtent les acteurs humanitaires pour accéder aux zones vulnérables. Ils sont trop souvent victimes de violences, d'enlèvements et de restrictions à la circulation, tant

à l'intérieur qu'à l'extérieur des zones nécessitant une aide humanitaire. Nous saluons les efforts déployés par l'État et les autorités locales pour surveiller et mettre en œuvre les programmes humanitaires. Nous estimons que la communauté internationale doit redoubler d'efforts en matière de coopération, et nous invitons ceux qui en ont les moyens à contribuer au Fonds d'aide humanitaire à la Somalie afin de répondre aux besoins humanitaires urgents dans ce pays.

Pour terminer, je voudrais souligner et saluer le rôle que jouent le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, la Mission de l'Union africaine en Somalie et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, qui accompagnent la Somalie afin d'instaurer une paix et une stabilité durables et pérennes dans ce pays.

**M. Pecsteen de Buytsverve** (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier tous les intervenants pour leurs exposés.

Dans le contexte très difficile que connaît la Somalie, il convient de reconnaître les développements positifs et les efforts effectués. Par exemple, la tenue de la réunion à Garoowe, du 4 au 12 mai, rassemblant le Président fédéral et les Présidents régionaux, peut être qualifiée d'encourageante même si les résultats espérés ne se sont pas encore concrétisés. Je salue dès lors le Président Farmajo pour son engagement en faveur de la reprise du dialogue et l'encourage à donner rapidement suite à cette réunion de Garoowe. Le rapport du Secrétaire général (S/2019/393) énumère d'autres points positifs, comme l'engagement du Gouvernement fédéral en faveur des réformes économiques et l'enregistrement biométrique des troupes de l'Armée nationale.

La Belgique étant un pays fédéral, je ne saurais trop insister sur l'importance de maintenir des relations étroites et constructives entre le niveau fédéral et les autorités fédérées. Cette notion de coopération est essentielle pour faire du fédéralisme un système efficace, qui puisse répondre aux attentes des citoyens dans le cadre d'un dialogue de bonne foi entre niveaux de pouvoir.

Les questions électorales restent malheureusement une source de discorde et de tensions et les échéances électorales au Djoubaland approchent à grands pas. Il faudra donc y être particulièrement attentifs.

L'Armée nationale somalienne a pris la direction d'opérations visant à sécuriser la région du Bas-Chébéli. Cette sécurisation doit s'accompagner de mesures de stabilisation. Je salue la création d'un groupe de travail interministériel pour les préparer, et j'aimerais



avoir plus d'informations sur les prochaines étapes. Il est frappant de voir l'ampleur du soutien international à la Somalie, mais il importe d'assurer la coordination et la transparence de l'appui apporté. Je pense notamment aux programmes bilatéraux de coopération. Il est primordial que tous les partenaires de la Somalie travaillent ensemble dans la même direction.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Somalie, M. Raisedon Zenenga, la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Ursula Mueller, et le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Madeira, de leurs exposés.

La situation en Somalie demeure difficile. Nous sommes préoccupés par l'intensification des activités des Chabab, un groupe terroriste. Ce groupe contrôle toujours de vastes étendues du territoire national et ses combattants se sont infiltrés dans les villes. Selon des rapports d'experts, le groupe a réussi à produire des explosifs par ses propres moyens. Les Chabab représentent également une menace au niveau régional, comme nous l'a rappelé tragiquement l'attentat terroriste perpétré à Nairobi en janvier. L'élimination de la menace terroriste est une priorité absolue pour la Somalie. Une coopération efficace entre les autorités centrales et les États fédérés, avec l'appui de l'ONU et de l'AMISOM, en vue de l'édification d'une architecture de sécurité nationale est particulièrement essentielle. La tâche prioritaire à cet égard est d'assurer le transfert progressif de la responsabilité de la sécurité du pays aux Somaliens eux-mêmes. Nous espérons que ce processus sera mené à bien conformément aux plans existants, tout en tenant compte de l'évolution de la situation sur le terrain.

L'AMISOM continue de jouer un rôle clef dans les efforts visant à faire face aux problèmes de sécurité. Sa reconfiguration doit aller de pair avec la mise en place de structures militaires et policières somaliennes. Il est prévu que l'AMISOM participe activement à la préparation et à la conduite des élections générales prévues pour 2020 et 2021. Dans la perspective de ces élections décisives pour l'avenir du pays, il serait imprudent de procéder à une réduction drastique du nombre de soldats de la paix africains en Somalie.

Malgré toutes ces difficultés, nous avons également pris note de tendances encourageantes dans l'édification de l'État somalien, notamment les efforts

déployés par Mogadiscio pour jeter des ponts avec les États fédérés. Des progrès ont été réalisés en matière de réforme constitutionnelle. L'élan en faveur de la mise en place du cadre législatif pour le prochain cycle électoral se poursuit et l'assainissement du secteur financier et économique se poursuit efficacement.

La Corne de l'Afrique connaît des changements majeurs. Nous sommes intimement convaincus que les mesures prises par tous les États concernés, y compris la Somalie, pour rétablir des relations de bon voisinage apporteront, à terme, la stabilité et la prospérité espérées. Toutefois, nous devons insister sur le fait que la réalisation de cet objectif ne sera possible qu'en garantissant le strict respect de la souveraineté de la Somalie et la non-ingérence d'acteurs extérieurs dans ses affaires intérieures. Nous espérons que ces principes guideront le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie dans ses travaux. À cet égard, nous nous félicitons de la détermination des autorités du pays à poursuivre leur coopération fructueuse avec la présence de l'ONU.

**M. Heusgen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants de leurs exposés circonstanciés. J'ai en tête la description que M. Zenenga a faite du personnel démoralisé de l'ONU après l'attaque perpétrée contre le complexe le 1<sup>er</sup> janvier, l'expulsion du Représentant spécial Haysom et le traitement réservé au Coordonnateur du Groupe d'experts. J'espère que le moral des contingents et du personnel des Nations Unies a connu une embellie depuis et que leur coopération avec le Gouvernement s'est améliorée. Pour notre part, je tiens à affirmer l'attachement de l'Allemagne à la Somalie et à tous les efforts déployés par l'ONU et la communauté internationale dans ce pays. J'aimerais faire six brèves observations.

Tout d'abord, je voudrais me faire l'écho de ce que plusieurs intervenants, notamment mon collègue belge, ont dit à propos du fédéralisme. Tant la Belgique que l'Allemagne sont des États fédéraux, et nous connaissons bien le sujet. Nous savons également qu'un gouvernement fédéral fort n'exclut pas la possibilité d'avoir des gouvernements forts dans les États fédérés. Bien au contraire, en Allemagne, nous avons un Gouvernement fort à Berlin et un Gouvernement fort à Munich pour la Bavière, et je suis certain qu'une telle chose est également possible pour la Somalie et le Puntland ou le Somaliland. Je suis convaincu que cela peut marcher. Il est regrettable que la première réunion à Garoowe n'ait pas été couronnée de succès, et j'aimerais savoir si une

deuxième réunion est prévue, parce que nous croyons que ces conversations doivent avoir lieu et qu'elles doivent donner des résultats. C'est important pour mon prochain point.

Deuxièmement, je tiens à souligner l'importance de mener à bien la révision constitutionnelle, d'établir un cadre juridique électoral et de procéder à la réforme de la sécurité.

Troisièmement, comme l'ont dit plusieurs orateurs, dont le représentant de la République dominicaine, je tiens à insister sur l'importance que revêt la protection des femmes et des enfants. Ce que je veux dire en particulier sur ce point concerne la violence sexuelle en temps de conflit. Nous encourageons le Gouvernement à renforcer son cadre juridique afin de protéger les victimes et de poursuivre les auteurs de ces actes. Le Secrétaire général l'a recommandé dans son rapport (S/2019/393), et nous estimons que cela doit également être pris en compte dans le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie.

Quatrièmement, la mise en œuvre du plan de transition en matière de sécurité est urgente. Nous avons besoin d'une approche globale qui doit faire l'objet d'une planification commune et coordonnée, être prise en mains par les Somaliens et recueillir l'adhésion de toutes les parties prenantes. Dans ce contexte, concernant la première opération menée avec succès par les Somaliens dans le Bas-Chébéli je voudrais savoir quels enseignements ont été tirés de cette opération. S'agissant de la sécurité, nous voudrions également appeler au renforcement de la police. Une police forte est très importante pour les relations entre l'État et sa population, elle l'est aussi pour l'armée, car elle lui permet d'accomplir les tâches qui lui incombent.

Cinquièmement, en ce qui concerne les différents processus de transition en général, nous exhortons le Gouvernement à inviter et à inclure les femmes et les jeunes.

Enfin, j'ai été frappé par ce que la Sous-Secrétaire générale Mueller a dit dans son exposé sur la situation humanitaire. Elle et les autres intervenants ont mis en exergue la grave sécheresse qui sévit dans le pays et les conséquences qui en découlent. Ce n'est pas seulement que le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire a augmenté, c'est aussi que la sécheresse touche des communautés fragiles et risque de provoquer des conflits. Voilà pourquoi nous estimons que les questions liées aux conséquences des changements climatiques

doivent être prises en compte dans le futur mandat de la Mission.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Indonésie.

Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour remercier de leurs exposés détaillés M. Zenenga, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, M. Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine, et M<sup>me</sup> Mueller, Sous-Secrétaire générale. Je voudrais appeler l'attention du Conseil sur trois points.

Premièrement, l'Indonésie reste convaincue que la mobilisation continue et dynamique de la communauté internationale est essentielle pour appuyer la paix et la stabilité en Somalie. Nous nous félicitons de l'engagement du Gouvernement somalien et de l'ONU à renforcer leur coopération et à approfondir leur partenariat. La relation entre les deux doit toujours être fondée sur les principes fondamentaux de souveraineté, d'appropriation nationale et de respect mutuel.

Ma délégation appuie le rôle crucial que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) afin de promouvoir un règlement politique inclusif dirigé par le Gouvernement somalien, la création d'un État fédéral opérationnel et la mise en œuvre du plan de transition. Le renforcement du mandat de la MANUSOM en vue d'appuyer les élections de 2020 et 2021 est un pas dans la bonne direction. Ces rôles sont d'autant plus importants que l'impasse politique entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés continue de mettre en péril les progrès dans des domaines politiques et sécuritaires clefs.

Deuxièmement, nous sommes gravement préoccupés par la menace constante que font peser les Chabab et leurs activités déstabilisatrices, qui s'étendent au-delà des frontières somaliennes. Leurs attaques à Mogadiscio ont considérablement augmenté ces deux derniers mois, les incidents impliquant des engins explosifs improvisés se produisant presque tous les jours. La capacité qu'ils auraient de fabriquer des explosifs artisanaux démontre que même s'ils ne se battent pas activement, ils continuent de trouver d'autres moyens de commettre des atrocités. Il est grand temps de couper leurs sources d'armes et de financement.

Dans ce contexte, on ne saurait trop insister sur l'importance que revêtent le maintien de la présence de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM),

ainsi que la prévisibilité et la pérennité de son financement. Alors que le Conseil est sur le point d'examiner le projet de résolution sur l'AMISOM, ma délégation tient à souligner que sa reconfiguration ne doit pas donner lieu à un vide sécuritaire et que nous devons prendre pleinement en compte les répercussions humanitaires qui peuvent en découler, ainsi que la sécurité de la population civile. Il convient de former et d'équiper adéquatement les forces de sécurité somaliennes qui sont appelées à reprendre les responsabilités de l'AMISOM en matière de sécurité. Il est indispensable à cet égard d'accélérer le renforcement des capacités nécessaires.

Troisièmement, nous devons être conscients que les efforts visant à promouvoir la paix et la stabilité ont lieu alors que la situation humanitaire se détériore et qu'une nouvelle sécheresse grave sévit dans le pays, comme l'a indiqué M<sup>me</sup> Mueller. Un tiers de la population a besoin d'aide humanitaire, quelque 5,4 millions de personnes devraient connaître l'insécurité alimentaire et 1,2 million d'enfants devraient souffrir de malnutrition en 2019. Ce ne sont pas que des chiffres. Ce sont des êtres humains.

Avec une population de 2,6 millions de déplacés, la Somalie fait partie des pays qui comptent le plus grand nombre de personnes déplacées sur son territoire. Nous sommes préoccupés par le fait que le plan d'aide humanitaire 2019 pour la Somalie est gravement sous-financé.

La communauté internationale n'a manifestement pas de baguette magique pour régler la situation en Somalie, mais elle pourrait – et, évidemment, devrait – faire davantage pour alléger les souffrances du peuple somalien. Consciente du contexte opérationnel difficile auquel sont confrontés les acteurs humanitaires en Somalie, ma délégation exhorte toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à lever tous les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Je voudrais terminer en félicitant le Gouvernement fédéral de s'être approprié le processus et d'avoir fait preuve de persévérance dans l'exécution de son programme de réformes de grande envergure, dont certaines commencent à porter leurs fruits. Nous demandons instamment au Gouvernement fédéral somalien et aux États fédérés de poursuivre et de maintenir leur dialogue politique afin de régler leurs différends en suspens.

Enfin, ma délégation rend hommage aux contributions de la MANUSOM, de l'AMISOM, du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et de tous les autres acteurs qui travaillent à instaurer la paix et la stabilité en Somalie.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

**M. Osman** (Somalie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord offrir mes prières et présenter mes sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes des attentats terroristes perpétrés aujourd'hui à Mogadiscio, en ce mois sacré du ramadan, qui ont blessé ou tué des civils innocents, dont mon mentor, l'ancien Ministre des affaires étrangères de la Somalie et Conseiller principal du Ministre des affaires étrangères, S. E. M. Hussein Elabe Fahiye. Nous sommes désormais plus déterminés que jamais à combattre la menace posée par le terrorisme international sans visage ni frontières.

Puisque c'est la première fois que je prends la parole ce mois-ci, qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de vous féliciter chaleureusement pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Nous ne doutons pas de votre direction avisée, Monsieur le Président, et nous vous souhaitons plein succès dans l'exécution de votre mandat.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier mes collègues, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Somalie, M. Raisedon Zenenga, et le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), l'Ambassadeur Francisco Madeira, de leurs contributions constructives, pendant si longtemps, à la paix et à la sécurité en Somalie. Je voudrais également remercier M<sup>me</sup> Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, de son exposé cet après-midi.

Nous prenons note du rapport du Secrétaire général (S/2019/393), et continuons de lui renouveler notre appui et de coopérer pleinement avec lui à cet égard.

Bien qu'un peu plus de deux années seulement se soient écoulées depuis l'élection du Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, la Somalie a connu des progrès porteurs de changement. Grâce à sa forte volonté politique, la Somalie est en bonne voie pour atteindre les principaux objectifs qu'elle

s'est fixés, qui apportent progressivement les fruits de la prospérité et de la stabilité à tous les Somaliens. Nous jugeons encourageantes des avancées positives clefs telles que la perception de recettes fiscales record grâce à l'automatisation et à l'observation accrue des règles, ce qui nous aide à atteindre nos objectifs de réforme économique.

Cependant, toute réforme a un coût et, bien que nous l'ayons gérée au mieux de nos capacités, le Gouvernement a depuis lors perdu un certain capital politique dans le processus de réforme en cours. C'est avec une détermination sans faille et de solides perspectives que le Gouvernement s'est attelé à l'ambitieux programme de réforme qu'il avait fixé pour le secteur de la sécurité. Nous travaillons sans relâche à faire en sorte que tous nos policiers et autres militaires soient recensés biométriquement dans le cadre de la réforme des états de paie électroniques afin d'éliminer la corruption et de veiller à ce qu'ils soient payés à temps, comme cela a été le cas au cours des 25 derniers mois. Ce processus de réforme renforcera les capacités de l'Armée nationale somalienne sur le plan opérationnel et en ce qui concerne la mise en œuvre de l'ambitieux dispositif national de sécurité et du plan de transition. Pour répondre à la question soulevée par mon collègue, l'Ambassadeur de l'Allemagne, concernant les enseignements tirés de l'opération de Bariirre, si les forces somaliennes sont suffisamment financées, équipées et formées, elles sont en mesure d'accomplir leur devoir.

Néanmoins, les Chabab restent une menace qui compromet les efforts que nous déployons pour garantir la sécurité. Dans le cadre du processus de transition, nous avons, au cours des huit dernières semaines, fait d'importants progrès dans notre lutte contre les Chabab, leur ayant repris le contrôle des villes stratégiques de Sabid et de Bariirre dans la région du Bas-Chébéli.

Je voudrais exprimer ma gratitude aux pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM pour l'engagement dont ils font preuve et les sacrifices qu'ils ont consentis. Le déploiement de leurs contingents crée un espace permettant d'engager un processus politique et d'ouvrir des couloirs aux secours humanitaires. Mais nous ne pouvons pas mettre efficacement en œuvre le plan de transition avec une main liée derrière le dos en raison de l'embargo sur les armes qui nous est imposé de longue date. Malheureusement, les décisions prises ici, au Conseil de sécurité et au Siège de l'ONU, continuent de nuire aux capacités militaires de nos forces de sécurité

dans la lutte contre des groupes terroristes tels que les Chabab, ce qui donne un avantage relatif aux Chabab.

En Somalie, nous avons montré qu'en faisant preuve de pragmatisme et de maturité politique, il est possible de débattre des questions controversées et délicates. Le mois dernier, le Gouvernement fédéral somalien a réussi à faire adopter par la Chambre basse un projet de loi sur le pétrole qui comprend une formule de partage des recettes acceptée par le Gouvernement fédéral et les États fédérés. En outre, le Cabinet du Premier Ministre a approuvé un nouveau projet de loi électorale, ce qui constitue une étape importante dans le processus politique conduisant à la tenue d'élections. Le Gouvernement fédéral s'est clairement engagé en faveur du plan d'action pour une politique inclusive, qui est essentielle à la pérennisation de la paix et à la prévention des conflits.

Le Gouvernement somalien demeure pleinement attaché à promouvoir les droits de l'homme et à instaurer l'égalité pour tous les citoyens. Malgré les grands défis auxquels nous sommes confrontés, qui se conjuguent à une diminution drastique de l'assistance dans le domaine de la promotion des droits de l'homme, réduite de plus de moitié par rapport à ce qu'elle a été au cours des deux dernières années, le Gouvernement somalien a pris des mesures importantes pour promouvoir les valeurs des droits de l'homme avec des objectifs spécifiques, notamment réduire la violence contre les femmes grâce à la première loi exclusivement consacrée aux délits sexuels en Somalie, qui a été approuvée à l'unanimité par le Cabinet en mai 2018. Le 2 octobre 2018, le Gouvernement fédéral somalien a signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées et, depuis lors, le Parlement somalien l'a ratifiée. Un projet de loi portant création d'une agence nationale du handicap a également été adopté en décembre 2018, et la loi nationale sur le handicap est en cours d'élaboration.

Investir dans la jeunesse est le moyen le plus efficace d'édifier la nation somalienne et de contrer l'idéologie des groupes extrémistes violents tels que les Chabab. Comme l'a dit un jour le Secrétaire général Guterres, « les jeunes ne sont pas les leaders de demain, mais de plus en plus les leaders d'aujourd'hui ». Nos jeunes hommes et nos jeunes femmes ont été les chefs de file de notre changement tout au long de notre histoire. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous devons doter nos jeunes des compétences requises dans les secteurs à forte croissance et à fort potentiel d'emploi.



Nous encourageons les organismes des Nations Unies à former et à recruter localement afin de donner de l'espoir et des possibilités à notre jeunesse compétente dans sa démarche d'édification de la nation.

Je voudrais appeler l'attention du Conseil sur la situation humanitaire récurrente dans mon pays, qui reste préoccupante depuis quelques années. Comme l'indique à juste titre le rapport du Secrétaire général, et comme la Sous-Secrétaire générale l'a mentionné dans son exposé devant le Conseil de sécurité aujourd'hui, la faiblesse des précipitations ces trois derniers mois a aggravé les conditions de sécheresse existantes, tout comme l'an dernier, avec, selon les institutions spécialisées des Nations Unies, non moins de 3,4 millions de personnes actuellement exposées à des niveaux d'insécurité alimentaire critiques en raison des pénuries d'eau et de la chute importante des rendements des cultures.

Nous sommes fermement convaincus qu'il faut remédier d'urgence à la situation humanitaire pour éviter une catastrophe humanitaire. Cependant, nous devons également investir dans l'examen et dans la mise en œuvre de solutions à long terme qui mettent notre population sur la voie du développement durable. En adoptant une approche globale axée sur la prévention, nous pouvons, ensemble, renforcer le lien qui existe entre aide humanitaire et aide au développement.

Le Gouvernement fédéral somalien est sur une trajectoire ascendante et a beaucoup progressé en de nombreux domaines essentiels. Des difficultés extraordinaires demeurent alors que la Somalie entre dans une phase critique de l'édification de l'État, de la fédéralisation et de la démocratisation. Le Gouvernement fédéral somalien voudrait réaffirmer son engagement à maintenir l'accélération des progrès faits dans les processus impliqués par la mise en œuvre de la feuille de route. Nous saluons la volonté de l'ONU d'appuyer le Gouvernement fédéral dans ses efforts visant à assurer la paix, la stabilité et le développement durable pour tous les Somaliens.

Le Gouvernement fédéral somalien est convaincu que les relations de respect mutuel et de coopération qui viennent d'être rétablies seront plus fortes et approfondiront le partenariat de longue date avec l'Organisation des Nations Unies afin de permettre à celle-ci de remplir son mandat consistant à aider la République fédérale de Somalie dans ses efforts de consolidation de la paix et d'édification de l'État.

Le Gouvernement fédéral somalien voudrait souligner qu'il a renforcé ses institutions et ses capacités nationales, qui apporteront la paix et le développement durables. Nous demandons instamment à nos partenaires de collaborer étroitement et d'exécuter les politiques menées par le Gouvernement fédéral sous la conduite des organismes et des institutions qu'il a mandatés à cette fin, de manière à en élargir l'appropriation et la direction.

Enfin, le Gouvernement fédéral voudrait remercier le Secrétaire général de sa direction avisée, et le Conseil de sécurité de son appui continu à la Somalie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Mueller pour répondre aux observations et aux questions qui ont été formulées.

**M<sup>me</sup> Mueller** (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de l'intérêt accordé à la situation humanitaire en cette période critique. Je les remercie également de leur appui au financement de l'intervention humanitaire amplifiée afin d'empêcher une nouvelle détérioration de la situation du fait de la sécheresse.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Madeira pour répondre aux observations et aux questions qui ont été formulées.

**M. Madeira** (*parle en anglais*) : Le représentant de Somalie a répondu à la question posée par le représentant de l'Allemagne concernant les enseignements à tirer des opérations menées à Sabid et Bariirre et la nécessité, à l'avenir, de doter en moyens d'action les forces qui doivent continuer de conduire des opérations telles que ces deux-ci.

Il a parlé de la nécessité de veiller à ce que l'Armée nationale somalienne soit en mesure de générer des forces, qu'elle soit une armée bien entraînée et bien équipée; une armée dont les salaires des membres soient garantis et versés de manière prévisible et, plus important encore, une armée à l'image de celle qu'on a vue à Sabid, qui respecte les droits de l'homme et protège la population et ses biens, et qui n'érige pas seulement des barrages routiers et des postes de contrôle, entre autres obstacles. C'est cette armée que nous avons vue et que nous continuons de voir à Sabid; une armée dont il faut multiplier les effectifs. Pour ce faire, comme l'a dit le représentant de la Somalie, nous devons continuer de financer, d'appuyer et de doter en matériel les forces de sécurité somaliennes. C'est ainsi qu'elles remporteront de nombreux autres succès, et c'est ainsi qu'il y aura une

transition qui permettra de préserver les acquis accumulés jusqu'à présent.

Un autre enseignement important qu'il nous faut tirer de Sabid et de Bariirre, c'est que le Gouvernement est présent et qu'il conserve les zones reconquises. La présence du Gouvernement lui permet de gagner les coeurs et les esprits de la population et de la garder de son côté, tout en empêchant les Chabab d'atteindre et de recruter ces populations.

L'autre question posée a concerné les perspectives de reprise de la mise en oeuvre du plan de transition. Nous sommes en train de mettre en oeuvre le plan de transition. Le Conseil se souvient que lorsque nous avons adopté le plan de transition, la question débattue était que la réduction des effectifs devait être progressive et responsable, avec la capacité de garantir que les gains engrangés ne seraient pas perdus. Mais ce qu'on voit maintenant et ce dont on parle le plus, c'est le délai imposé à la poursuite de la réduction des effectifs, sans tenir compte de plusieurs aspects : responsabilité, progressivité, et nécessité de préserver les acquis. Il importe qu'il y ait une corrélation avec la nécessité de préserver les progrès réalisés, mais j'insiste pour dire que la Mission de l'Union africaine en Somalie évoluera en fonction de l'évolution de la situation, et nous sommes prêts à nous conformer à toute décision que le Conseil de sécurité jugera bon de prendre.

L'autre question concerne l'intégration des forces régionales. Les membres du Conseil peuvent constater que le village de Bariirre a été repris et reconquis par une force somalienne intégrée – une intégration qui a depuis visé à faire en sorte qu'une force régionale ne soit pas rattachée à l'Armée nationale somalienne en tant qu'armée clanique ou groupe clanique. Elle doit être intégrée à l'Armée nationale somalienne en tant qu'élément d'une composante pluriethnique et multiclanique, sous commandement et contrôle appropriés. J'ai vu et je vois encore que c'est une stratégie que le Gouvernement est en train de mettre en oeuvre pour s'assurer que les régions contribuent des forces et que ces dernières ne se transforment pas en un groupe basé sur l'origine clanique qui essaierait de défendre ses propres intérêts claniques, mais deviennent une force respectueuse des principes républicains. C'est la bonne manière de procéder. Si cela persiste, il se produira avec le temps une intégration qui sera le trait majeur d'une force capable de mener des opérations partout en Somalie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Zenenga pour répondre aux questions.

**M. Zenenga** (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de leurs déclarations de soutien et des questions qu'ils ont posées. Les questions posées par le représentant de la France ont été déjà abordées par de précédents orateurs. C'est pourquoi je ne vais mettre l'accent que sur les questions posées par les représentants du Royaume-Uni et de l'Allemagne.

Je crois que la question posée par la représentante du Royaume-Uni portait sur les perspectives du Forum de partenariat sur la Somalie. Tous les partenaires du Gouvernement fédéral conviennent que l'organisation de ce Forum de partenariat est très importante, et nous oeuvrons dans ce sens. Un comité préparatoire est en place, qui continue de s'occuper des aspects techniques. Mais tant que la coopération entre les dirigeants des États membres de la fédération et du Gouvernement fédéral ne sera pas rétablie, il serait très difficile de convoquer cette réunion. C'est pourquoi nous continuons d'encourager la reprise du dialogue et la fixation de la date d'une autre réunion entre les dirigeants des États fédérés et du Gouvernement fédéral. Il importe qu'il y ait une réunion entre eux avant la tenue du Forum.

La représentante du Royaume-Uni voulait aussi connaître les grandes priorités sur lesquelles le Forum mettrait l'accent. Le Gouvernement fédéral a arrêté ses priorités dans les quatre feuilles de route, et elles sont toutes importantes. Toutefois, nous estimons que le Forum de partenariat sur la Somalie, et, à l'avenir, nous tous devrions nous concentrer sur les priorités clefs qui accéléreront les progrès dans tous les domaines en Somalie. C'est ce que nous avons appelé dans nos récentes discussions les priorités incontournables qui ouvriront la voie à de nouveaux progrès dans de nombreux domaines. Je citerai comme exemples le rétablissement de la coopération entre les deux niveaux de gouvernement; l'achèvement de la révision de la Constitution; la préparation des élections, y compris l'adoption de la loi électorale; et la constitution de l'Armée nationale somalienne et des forces de police pour appuyer le processus de transition et les opérations connexes en cours. Se pose également la question de la réalisation de l'ensemble des objectifs de référence qui ont été convenus dans le cadre du processus de réforme économique. Nous sommes convaincus que si nous accomplissons des progrès dans ces domaines, cela nous permettra également d'avancer sur tous les plans.

En ce qui concerne la question posée par le représentant de l'Allemagne, à savoir si le personnel a retrouvé le moral, je dirai très brièvement que les conditions de sécurité sont encore très difficiles. Le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie fait de son mieux pour construire davantage de locaux, en particulier des bureaux, afin que nous puissions décongestionner les zones où se trouve le personnel qui travaille dans des bureaux non blindés, mais aussi pour aménager de nouveaux espaces de réunion, les précédents ayant été fermés car ils étaient ouverts, et donc exposés au danger.

La visite de M<sup>me</sup> DiCarlo a grandement contribué à rehausser le moral du personnel, avec lequel elle a échangé. Une équipe indépendante, basée en Somalie, dresse actuellement un bilan de la situation. Elle collabore également avec le personnel pendant plus d'une semaine, ce qui contribue également à relever le moral de l'équipe. Nous avons des conseillers du personnel très actifs et très compétents qui nous aident dans cet environnement difficile, et nous sommes convaincus

que le déploiement du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général contribuera aussi grandement à remonter le moral du personnel. Nous continuons d'informer le personnel des progrès que nous accomplissons dans le rétablissement de nos relations avec le Gouvernement fédéral, ce qui contribue aussi à réduire les tensions au sein du personnel.

L'autre question posée par le représentant de l'Allemagne était de savoir si un suivi avait été donné aux réunions tenues à Garoowe. Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, il n'y a pas eu d'accord sur la date de la prochaine réunion, mais le Président et le Premier Ministre continuent de communiquer avec les États membres de la fédération. Nous les encourageons également à reprendre leurs réunions.

Je voudrais ajouter un seul élément aux enseignements tirés de l'opération badbaado, à savoir que la planification conjointe et une approche globale ont donné de très bons résultats.

*La séance est levée à 17 h 35.*